RAPPORT D'ACTIVITÉ 2025

AIRE D'ACCUEIL POUR LES GENS DU VOYAGE DE BOUC BEL AIR/SIMIANE-COLLONGUE « LA MALLE »



Délégation Service Public

Siège social : 33, boulevard Maréchal Juin - 13004 Marseille

Reçu au Contrôle de légalité le 19 octobre 2026
Publié le 19 octobre 2026

SOMMAIRE

I. PRESENTATION DE VIVACITÉ 3
II. LE DESCRIPTIF DU SITE 5
LES DONNEES COMPTABLES 8
A. Régime financier et des biens 8
1. Le compte annuel de résultat de gestion de la Délégation de Service Public 8
2. Méthodes et éléments de calcul économique annuel et pluriannuel retenus 9
3. État des variations du patrimoine immobilier 9
4. Situation des biens et immobilisation 9
5. Suivi du programme contractuel d'investissement 10
6. État des autres dépenses de renouvellements réalisés 10
7. Inventaire des biens désignés au contrat 10
8. Engagements à incidences financières 10
9. État des provisions constituées afin de remplir les obligations d'entretien 10
B. Personnel et entretien 11
1. Effectifs du délégataire 11
2. Travaux réalisés en 2025 15
3. Autres travaux réalisés par la Métropole AMP et VIVACITÉ en 2025 19
4. Adaptations à envisager en 2026 22
III. ANALYSE DE LA QUALITE DU SERVICE 22
A. Action de gestion 22
1. Moyens techniques 22
2. Services effectifs 24
B. Actions socio-éducatives et animations 32
1. Accueil et suivi des familles 33
2. Scolarisation et soutien scolaire 36
3. Santé et prévention 39
4. Accès à la culture et à la découverte de son environnement 42
5. Activités de loisirs 46
IV. COMPTE RENDU TECHNIQUE ET FINANCIER COMPORTANT LES INFORMATIONS UTILES RELATIVES À L'ÉXECUTION DU SERVICE 53
A. Tarification 53
1. Le droit d'usage 53
2. Perception du droit 53
3. Tarification cantine scolaire et services rendus 54
4. Consommations et coûts des fluides 54
B. Les subventions et participation 55
V. CONCLUSION 61
VI. ANNEXES 62

Reçu au Contrôle de légalité le 19 octobre 2026
Publié le 19 octobre 2026

I. PRESENTATION DE VIVACITÉ

Créée en 1954, VIVACITÉ est une association régie par la loi de 1901, implantée en région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur. Elle intervient principalement dans le champ de la gestion locative sociale et du logement accompagné. Depuis 70 ans, l'association poursuit son engagement auprès des publics les plus fragiles, en proposant à la fois des solutions de logement adaptées et un accompagnement social favorisant l'autonomie et l'insertion durable.
VIVACITÉ est à la fois gestionnaire et propriétaire de structures à caractère social. Chaque année, près de 4 000 personnes bénéficient de ses actions. Les publics accompagnés présentent des profils variés : familles, personnes isolées, jeunes, seniors, étrangers ainsi que les Gens du voyage, souvent confrontés à des situations de précarité économique et sociale.
Vivacité gére plusieurs types de structures. Dans le domaine du logement et de l'hébergement, VIVACITÉ assurait la gestion de neuf résidences sociales destinées à des ménages défavorisés et à des travailleurs immigrés, ainsi que d'une résidence dédiée aux étudiants. Elle gérait également une pension de famille, la résidence Saint-Éloi située dans le 10e arrondissement de Marseille, composée de 24 logements individuels, ainsi qu'une résidence destinée aux fonctionnaires d'État à Marseille. Par ailleurs, près de 60 logements diffus étaient répartis sur différents territoires. L'association assurait également la gestion d'un Centre d'Accueil pour Demandeurs d'Asile (CADA).
Une part importante de l'activité de VIVACITÉ concerne l'accueil et l'accompagnement des Gens du voyage. À ce titre, l'association gérait cinq aires d'accueil pour le compte de la Métropole Aix-Marseille-Provence :

- Le Réaltor à Aix-les-Milles, La Malle à Bouc-Bel-Air et Simiane-Collongue, La Garenne sur les communes de Lançon-de-Provence, Pélissanne et Salon-de-Provence, Rives hautes pour la commune de Fuveau

2 aires d'accueil pour la Communauté de Communes Pays de Sorgues Monts de Vaucluse

- Elles sont situées à l'Isle-sur-la-Sorgue et au Thor, cette dernière étant engagée dans un projet de transformation en terrains familiaux locatifs à l'horizon 2025.

1 sur Martigues

- Le Bargemont

Dans le prolongement de ces missions, VIVACITÉ gère également deux centres sociaux agréés, implantés sur les sites du Réaltor et du Bargemont, dédiés à l'accompagnement des publics issus du voyage et au développement d'actions de proximité.
L'association poursuit en parallèle des actions spécifiques en faveur de familles tsiganes sédentarisées. Elle assure depuis 2005 la gestion sociale de 50 logements adaptés situés dans le quartier du Bargemont à Martigues, pour le compte d'Erilia. Un suivi renforcé était également mis en œuvre auprès de 20 familles du quartier du Ruisseau Mirabeau, en partenariat avec CDC Habitat.

Reçu au Contrôle de légalité le 19 octobre 2026
Publié le 19 octobre 2026

Ce rapport présente l'activité et l'analyse du service délégué à VIVACITÉ de l'Aire d'Accueil La Malle, du 1er janvier 2025 au 31 décembre 2025





Reçu au Contrôle de légalité le 19 octobre 2026
Publié le 19 octobre 2026

II. LE DESCRIPTIF DU SITE

Aire d'Accueil pour les Gens du Voyage de BOUC BEL AIR/SIMIANE-COLLONGUE

La Malle

Adresse

260, Avenue du Pin Porte Rouge
Quartier La Malle - 13320 Bouc Bel Air
Tel: 04.42.60.93.90
Mail: gl.lamalle@vivacite.org

Environnement du site

- Equipement aménagé à Bouc Bel Air sur un terrain de 12 710 m² sur la parcelle cadastrée CN 21.
- A 14 kms d'Aix en Provence et 14 kms de Marseille.
- A proximité de la zone commerciale de Plan de Campagne.
- Proche des voies de circulation A51, RD6 et RD8^{N} ainsi que des commerces et Equipements Publics des communes voisines, Simiane-Collongue, Cabriès, Les Pennes Mirabeau et Septèmes-Les-Vallons.
- A proximité des services de Transports Publics vers Aix en Provence et Marseille.
- Mitoyenne des bassins de rétention des eaux pluviales du quartier.

Capacité d'Accueil et descriptif des places de stationnement

- 30 places de 120 m² minimum, dont 2 affectées aux PMR, équipées d'un dispositif de télégestion et prépaiement.
- L'accès à l'Aire d'Accueil La Malle s'effectue depuis la RD8.
- Chaque place dispose :
  - 1 bloc sanitaire composé de :
    1 WC isolé.
    1 espace de toilette chauffé et isolé doté de glace, tablette, patères et douche chauffée.
    1 évier et sa paillasse.
    1 espace cuisine/buanderie.
    1 auvent en dur.
    1 accès à l'énergie électrique.
    1 accès à l'adduction d'eau potable.
    1 accès à l'évacuation des eaux usées domestiques.
    1 bouton poussoir pour le réarmement du disjoncteur électrique.
    1 voyant indicateur de consommation des fluides.
    2 dispositifs pour coupures momentanées des fluides (eau et électricité).
  - 1 étendoir à linge.
  - 120 m² environ pour le stationnement des véhicules.

Aménagements et équipements de l'Aire d'Accueil

Au titre des ouvrages immobiliers

- 1 bâtiment administratif en rez de chaussée, meublé, d'une surface de 221 m², abritant les services de gestion, composé par :
  1 hall d'accueil.
  1 bureau et sa banque pour la gestion locative.
  1 bureau pour la gestion sociale.
  1 bureau pour les permanences médicales.
  1 salle de réunion et Animations.

Reçu au Contrôle de légalité le 19 octobre 2026
Publié le 19 octobre 2026

1 espace cuisine/détente pour le personnel.
2 WC.
1 vestiaire équipé d'une douche pour le personnel.
1 atelier disposant de locaux techniques et des espaces de rangement.
1 local technique centralisé pour, le système de télégestion- prépaiement, les réseaux secs et humides et l'arrosage automatique des espaces verts.

- 1 logement de fonction en rez de chaussée, de type F3, d'une superficie utile totale d'environ 75 m² disposant :
  1 stationnement.
  1 garage.
  1 terrasse privative.
  1 jardin privatif.
- 10 blocs sanitaires doubles de 18 m² chacun.
- 10 blocs sanitaires individuels de 9 m² chacun.
- 1 local pour conteneurs à déchets.
- 1 espace pour le tri sélectif.

Au titre des biens et équipements

- 8 conteneurs à poubelles.
- 3 colonnes pour le tri sélectif.
- 18 candélabres d'éclairage et 11 candélabres pour la voie d'accès.
- 1 espace pour le lavage et le petit entretien des véhicules.
- 1 boulodrome.
- 1 parc à jeux pour les enfants de 3 à 6 ans, également doté d'une table de Ping-Pong.
- 1 espace de loisirs équipé d'un barbecue.
- 1 barrière de régulation des entrées/sorties.
- 4 places de parking privatives.
- 1 bassin de rétention des eaux pluviales (mutualisé).
- 1 raccordement au réseau public d'adduction d'eau potable.
- 1 raccordement au réseau d'assainissement public.
- 1 distribution en eau brute du Canal de Provence (arrosage espaces verts).
- 1 panneau solaire pour la production d'eau chaude sanitaire.
- 1 carrefour d'entrée aménagé et raccordé sur la voie publique.
- 1 clôture par grillage rigide à mailles larges.
- 1 enseigne signalisant l'Aire d'Accueil.
- 1 city foot, espace sécurisé et aménagé fin 2024, début 2025

Livraison	26 septembre 2016
Inauguration	18 octobre 2016
Ouverture au Public	09 décembre 2016

Horaires et temps de séjour

Lundi au vendredi de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00.
Et le samedi de 9h00 à 12h00

L'Aire est fermée les jours fériés

Une astreinte technique est en vigueur le samedi de 12h00 à 22h et le dimanche de 9h à 22h y compris les jours fériés

Le temps de séjour annuel est de 6 mois. La durée maximum d'une période de stationnement est limitée à 3 mois. Une interruption de 30 jour consécutive est systématiquement obligatoire entre 2 séjours.

Reçu au Contrôle de légalité le 19 octobre 2026
Publié le 19 octobre 2026

Organisme gestionnaire et chargé des missions sociales

VIVACITÉ
33, boulevard du Maréchal Juin 13 004 MARSEILLE
Tél : 04 91 18 01 80
Président : Pascal GALLARD
Directeur Général : Sylvain RASTOIN

Aire bénéficiant des agréments, Centre Social et Accueil de Loisirs Sans Hébergement, mutualisés.

L'Aire d'Accueil Rives Hautes bénéficie aussi des activités et interventions proposées par le Pôle social et d'Animation.

La plupart des familles accueillies sur l'Aire d'Accueil de Bouc Bel Air/Simiane-Collongue bénéficie d'une domiciliation administrative sur l'Aire d'Accueil Le Réaltor.



Reçu au Contrôle de légalité le 19 octobre 2026
Publié le 19 octobre 2026

LES DONNEES COMPTABLES

A. Régime financier et des biens

1. Le compte annuel de résultat de gestion de la Délégation de Service Public

a. Dépenses et évolution

	2024	2025		
CHARGES	**REALISE**	**REALISE**	**Evol.**	**Commentaires**
60 - Achats	**83 816**	**81 868**	-2%	
1 - Achats non stockés (élec)	56 089	48 032	-14%	Régul. / hausse du TOC
1 - Achats non stockés (eau)	13 124	14 853	13%	hausse du TOC
2 - Achats non stockés (gaz, fioul)	824	1 849	124%	carburant augmentation des déplacements pour les besoins du service
3 - Fournitures d'ent. & petit équ	4 028	4 305	7%	
4 - Fournitures Admin & Autres	713	380	-47%	
5 - Animations / Actions sociales	9 038	12 450	38%	
61 - Services Extérieurs	**21 651**	**25 947**	20%	
2 - Locations mobilières et immo	1 166	1 234	6%	
3 - Entretien et réparation	15 936	19 823	24%	Assainissement, réseau sanitaire et évacuation
4 - Assurance	4 054	4 348	7%	
6 - Cotisations diverses	496	542	9%	
62 - Autres services extérieurs	**6 579**	**18 818**	186%	Recours à l'intérim pour le remplacement de la TSA
1 - Rémunération d'intermed & Hono	-	12 678		
2 - Publicité, publications...	-	-		
3 - Déplt, Mission & Réception	1 333	1 402	5%	
4 - Frais postaux et télécom	5 174	4 608	-11%	
5 - Services bancaires	72	129	80%	
63 - Impots et taxes	**11 223**	**10 490**	-7%	
1 - Impôts et taxes sur rém.	11 123	10 390	-7%	
2 - Autres impôts et taxes	100	100	0%	
64 - Charges de personnel	**160 774**	**141 991**	-12%	
1 - Rémunérations du personnel	110 267	93 901	-15%	
2 - Charges sociales	37 241	33 997	-9%	
3 - Autres charges du personnel	13 266	14 093	6%	
65 - Autres ch. de gestion courante	**14 215**	**14 350**	1%	
1 - Créances Irrécouvrables	15	150	900%	
2 - Charges de Structure	14 200	14 200	0%	
68 - Dotation amort. et provisions	**446**	**8 333**		
1 - Dotations aux amortissements	446		-100%	
2 - Dotations aux provisions		8 333		prov travaux fin DSP, peinture, enduit, menuiserie
TOTAL DES CHARGES	**298 705**	**301 797**	1%	

=> Les charges ont très faiblement augmenté globalement

Reçu au Contrôle de légalité le 19 octobre 2026
Publié le 19 octobre 2026

b- Recettes et évolution

	2024	2025		
PRODUITS	**REALISE**	**REALISE**	**Evol.**	**Commentaires**
70 - Prestations de services	**78 975**	**91 795**	16%	
1 - Prestations d'hébergement	22 991	26 209	14%	hausse du TOC
2 - Fluides quittancés Elec	43 235	49 417	14%	hausse du TOC
2 - Fluides quittancés Eau	12 300	15 303	24%	hausse du TOC
3 - Produits annexes	450	867	93%	
74 - Subventions d'exploitation	**191 456**	**196 055**	2%	
1 - ETAT	75 384	80 388	7%	hausse du TOC
3 -Communauté de communes	116 072	115 667	0%	
75 - Produits divers de gestion	**9 534**	**-**	-100%	
2 - Divers	-	-		
3 - Subventions privées	9 534	-	-100%	
79 - Transfert de charges	**2 720**	**-**	-100%	
Transfert de charges	2 720	-	-100%	
TOTAL DES PRODUITS	**282 686**	**287 850**	2%	

=> Les recettes ont légèrement augmenté. Le TOC a augmenté de 10 pts mais il y avait des produits divers en 2024.

	2024	2025	Evolution %
RESULTAT GLOBAL	- 16 019	**- 13 947**	13%

→ Cette petite hausse du résultat s'explique par une augmentation du taux d'occupation.

2. Méthodes et éléments de calcul économique annuel et pluriannuel retenus

Les factures sont comptabilisées et imputées dans les comptes comptables correspondants, à l'exception de :

Objet	Calcul correspondant
Adhésion FNASAT	2 921 € répartis en fonction de la masse salariale n-1 des aires d'accueil de vivacité, dont 542€ pour La Malle

3. État des variations du patrimoine immobilier

Site	Variation de la valeur immobilière en €
Aire de Bouc Bel Air/ Simiane-Collongue La Malle	Zéro

4. Situation des biens et immobilisation

Description des immobilisations :
1 utilitaire Peugeot Partner
1 véhicule de service
Une quote-part d'un véhicule du responsable

Programme d'investissement :
Renouvellement des matériels à la date de leur mise hors service.

Reçu au Contrôle de légalité le 19 octobre 2026
Publié le 19 octobre 2026

5. Suivi du programme contractuel d'investissement

Suivi du programme contractuel d'investissement et du renouvellement des biens et immobilisations nécessaires à l'exploitation du service public :

Néant.

Méthode de calcul de la charge économique imputée au compte annuel de résultat d'exploitation de la délégation :

Les investissements Vivacité s'amortissent selon la méthode linéaire.

6. État des autres dépenses de renouvellements réalisés

Sans objet

7. Inventaire des biens désignés au contrat

Biens de reprise par le délégant :

- Mobilier
- Véhicule Peugeot Partner

Biens propres au délégataire :

- Matériel informatique et administratif
- Matériel et outillage
- Téléphonie et monétique
- Matériel d'animations

8. Engagements à incidences financières

Néant

9. État des provisions constituées afin de remplir les obligations d'entretien

Vivacité ne provisionne pas les travaux d'entretien courant mais fait une prévision budgétaire pour l'année.
Ce poste n'apparaît d'ailleurs pas au Cadre Financier de Référence de la convention en cours.

Reçu au Contrôle de légalité le 19 octobre 2026
Publié le 19 octobre 2026

B. Personnel et entretien

1. Effectifs du délégataire

Ci-après les effectifs du délégataire affectés à l'exécution de la présente convention, avec la liste nominative du personnel du service délégué et leurs qualifications.

	Nom	Statut	Qualification	Période exercée
Poste 1 / 0,25 ETP				
Responsable du Pôle Gestion Locative et sociale des Aires d'accueil	**Nora ABA**	CDI	MASTER2 RH BAC +5	Du 01/01/2025 au 31/12/2025
Poste 2 / 1 ETP				
Chef d'établissement	**Nathalie GARDETTE**	CDI	Bac	Du 01/01/2025 au 31/12/2025
Poste 3 / 1,83 ETP				
Agent Technique /Astreinte	**Menasse SOLOMON (temps plein sur la Malle)**	CDI	Sans	Du 01/01/2025 au 31/12/2025
	Pascal HUY (agent astreinte week end)	CDI	Sans	Du 01/01/2025 au 31/12/2025
	Mohamed AINZERGUA (agent volant présent les lundi-mercredi et vendredi)	CDI	CAP	Du 01/01/2025 au 31/12/2025
Poste 4 / 0,1 ETP				
Responsable Pole Social Animation	**Fatiha ALI SOUDJA**	CDI	DEJEPS	Présente de janvier à mai 2024 puis remplacée le 19 juin jusqu'au 30/04/2025 puis départ au 20/08/2025
Remplaçante RPSA	**Catherine BRIAND**	CDD	DEFA/BAC+5	19/06/2024 au 31/03/2025
Responsable pôle social et animation	**Ben Seni**	CDI	BPJEPS CAFERIUS en cours	Depuis le 18/08/2025
Poste 5 / 0,5 ETP				
Travailleur social Animation	**Manon DA SILVA**	CDI	DECESF	Présente du 1/01/25 au 15/01/25 Maladie, Maternité et congé parental

Reçu au Contrôle de légalité le 19 octobre 2026
Publié le 19 octobre 2026

Remplaçante TSA	**Clara CHAMBON**	Intérim	BAC+4	07/03/2025 au 02/05/2025
Remplaçante TSA	**Nesrine ZOMAYA**	Intérim	BAC+2	20/06/2025 au 01/08/2025
Remplaçante TSA	**Geneviève BOUCHACOURT**	Intérim	DE CESF	16/10/2025 au 31/12/2025

Commentaires :
Le poste TSA a été remplacé comme suit durant la maladie et le congé maternité de la titulaire :

Intérim du poste du 16/01/2025 au 31/12/2025 assuré par :
Du 16/01/2025 au 06/03/2025 : responsable du pôle social animation
Du 7/03/2025 au 02/2025 : intérimaire
Du 02/05/2025 au 19/06/2025 : responsable du pôle social animation
Du 20/06/2025 au 01/08/2025 intérimaire
Du 02/08/2025 au 15/08/2025 responsable du pôle social animation
Du 16/10/2025 au 31/12/2025 intérimaire

Une mutualisation des moyens humains est mise en place entre les différentes aires d'accueil de la Métropole Aix Marseille Provence.
Le poste Responsable du Pôle de Gestion Locative et sociale des Aires d'accueil a été créé. Il a pour mission d'assurer la supervision de l'ensemble des Aires d'accueil : de Piloter, coordonner et harmoniser la politique de gestion globale des sites Métropole AMP.

Rattachés au Responsable du Pôle Gestion locative sociale des aires d'accueil :

- **Le Chef d'Etablissement,** responsable de Gestion Locative à temps plein, responsable du site, est chargé de l'accueil, des arrivées et des départs, du bon fonctionnement de l'Aire, de la perception du droit d'usage et du respect de son règlement intérieur ;

- **L'Agent Technique** est chargé du nettoyage et de la maintenance au quotidien de l'ensemble de l'Aire et des astreintes de la semaine en dehors des heures d'ouverture des bureaux ; Il contribue aussi au respect du règlement intérieur par un contact quotidien avec les voyageurs et intervient auprès du public sur la gestion des déchets, des consommations d'eau et sur l'utilisation des équipements… Il participe à l'accueil pour l'entrée, l'encaissement et la sortie des familles, notamment le samedi matin.

- **L'Agent d'Astreintes** assure les interventions techniques en dehors des heures d'ouverture le samedi de 12h à 22h et le dimanche de 9h à 22h.

Le Responsable du Pôle Social Animation des Aires d'Accueil métropolitaines assure l'organisation et l'animation et a pour mission :

- La mise en œuvre et le suivi du Projet Social des aires d'accueil de la Métropole AMP
- L'accompagnement des Travailleurs Sociaux Animation à organiser la mission sociale de leur structure
- Le soutien technique aux chefs d'établissement
- La prise en charge du suivi des familles pour la domiciliation administrative et le suivi RSA.

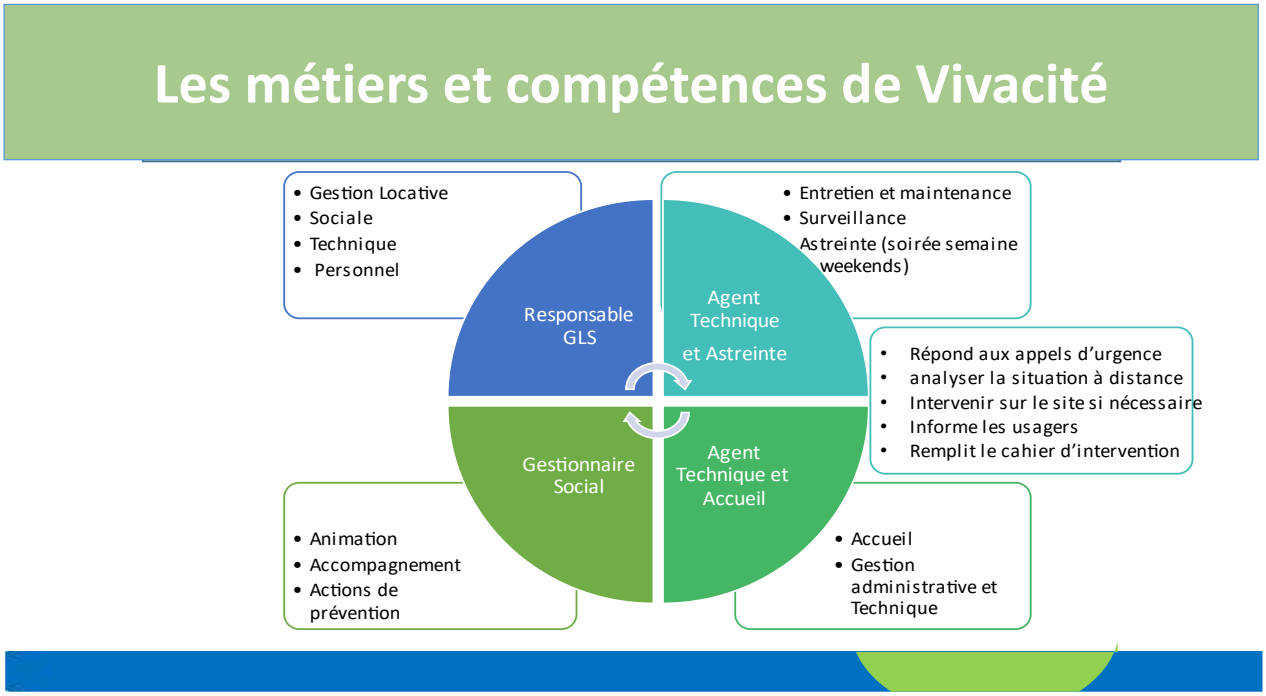
Rattaché au Responsable du Pôle Social Animation **:**

- **Le Travailleur Social Animation** met en place les différentes actions socio-éducatives et construit le réseau auprès des différents partenaires, apporte de l'aide aux familles devant réaliser des démarches auprès d'organismes divers, accompagne et oriente ces familles vers les dispositifs et structures de droit commun, tels que définis dans le Projet Social (cf. Annexe 3 de la convention DSP). Elle est présente sur le site les Lundi – jeudi toute la journée et les mercredis en ½ journée.

Les missions et tâches dévolues à ces agents sont nécessairement réalisées dans le cadre d'une transversalité forte au sein de cette équipe pluridisciplinaire. Des réunions d'équipe régulières sont instaurées et confortent les complémentarités et articulations en son sein.

Reçu au Contrôle de légalité le 19 octobre 2026
Publié le 19 octobre 2026

Le Chef d'Etablissement et son équipe bénéficient bien entendu d'un accompagnement, d'un encadrement et d'un contrôle exercés par le Responsable du Pôle Gestion Locative des Aires d'Accueil. Outre le soutien du Responsable du Pôle Travaux de vivacité, ces agents bénéficient aussi de l'encadrement du Directeur de la Gestion Locative Sociale.



La formation du personnel est une des priorités de vivacité pour répondre aux besoins du public. Les salariés développent par la formation des compétences pour mieux comprendre les évolutions de la société et agir sur elles, avec les usagers des services. Les temps de formations sont aussi des lieux de confrontations et de découvertes réciproques où les acteurs d'un même champ d'intervention se rencontrent.

Certaines formations ont été reprogrammé car l'agenda des centres de formation n'a pas permis de tenir notre calendrier. D'autres n'ont pu avoir lieu en raison de l'absence ou du départ du salarié. Reprogrammation en 2026.

Agent d'accueil ; non concerné

Connaissance des gens du voyage faite en 2024

Banque de France : non programmée en 2025

Habilitation électrique : faite en 2025

Equipier 1er secours : décalée en 2026

SST : salariée déjà formée. Recyclage fait le 25/03/2026

Gestion des conflits : fait le 11/02/26

APP : la formation a été faite

Formation EXCEL : faite en janvier 2026

<u>Les formations proposées et suivies En 2025</u>

- Excel (Cap Elan Formation) : Mme GARDETTE (chef établissement)
- Habilitation électrique Manoeuvre (BCFTP) (chef établissement)
- Mener un entretien Professionnel (Vivacité) (chefs établissements et responsable des aires d'accueil)

<u>Les projets de formation pour 2026 sont les suivantes</u> **:**

Reçu au Contrôle de légalité le 19 octobre 2026
Publié le 19 octobre 2026

- Connaissance des gens du voyage (Vivacité) (tous nouveaux salariés)
- Habilitation électrique Manœuvre et BR (BCFTP) : AT
- Equipier de 1ère intervention incendie : ACF incendie (A définir)
- Sauveteur secouriste du travail (mars 2026)
- Premiers secours en santé mentale (Vivacité) (Tous nouveaux salariés)
- Gestion des conflits (Concept Formation Sécurité) : (Chef d'établissement)

Précisions : L'AT en poste est formé (il dispose d'un diplôme d'électricien du bâtiment BTA BTB), en 2026 est prévu le recyclage d'une partie de son diplôme. Il est habilité à intervenir en cas de dysfonctionnement électrique.

Reçu au Contrôle de légalité le 19 octobre 2026
Publié le 19 octobre 2026

2. Travaux réalisés en 2025

Types de travaux	*Périodicité*	*Dates de réalisation*	**2025** Du 01/01 au 31/12/2025		
			Entretien courant	*Renouvellement réalisé*	*Modernisation*
Nettoyage					
Nettoyage des locaux administratifs	Matin	1 fois/jour	**X**		
Nettoyage et désinfections des containers à déchets	Après-midi	1 fois/semaine	**X**		
Nettoyage des abords de l'aire.	Quotidien	Tous les jours	**X**		
Nettoyage des locaux techniques et des installations de chauffage	1 fois par semaine	Tout au long de l'année	**X**		
Nettoyage quotidien de l'Aire d'Accueil	Quotidien	Tous les jours d'ouverture du site	**X**		
Voirie et réseaux					
Travaux de nettoyage et d'entretien des grilles avant réseau, collecteur principal, débouchage des canalisations	3 fois par an	03/01/25 06/05/25 08/08/25		**X**	
Entretien des travaux d'évacuation d'eaux usées jusqu'au droit des murs de fondation des bâtiments	Selon les besoins				
Curage du réseau d'eaux usées	1 fois par an	14/01/25			
Toiture					
Entretien des gouttières, caniveaux béton, évents en toiture	1 fois par an	10/10/25		**X**	
Vérification des accessoires, nettoyage des anti-feuilles sur les tuyaux de descentes des eaux pluviales	1 fois par an	10/10/25		**X**	
Remplacement partiel d'élément de couverture	Selon besoins			**X**	
Peinture					
Entretien des façades	Selon besoins		**X**		
Reprise des peintures sur les éléments des ouvrages	1 fois par an	Si besoins	**X**		
Entretien des peintures sur plafond, parois, menuiserie,	Selon besoins		**X**		
Traitement antirouille et finition sur ouvrage métallique	Selon besoins		**X**		

Reçu au Contrôle de légalité le 19 octobre 2026
Publié le 19 octobre 2026

Traitement galvanisation à froid sur ouvrages galvanisés	Selon Besoins		**X**		
Types de travaux	*Périodicité*	*Dates de réalisation*	**2025** Du 01/01 au 31/12/2025		
			Entretien courant	*Renouvellement réalisé*	*Modernisation*
Maçonnerie					
Reprise de scellements ou calfeutrements	Selon besoins		**X**		
Réfection partielle d'appuis ou marches d'accès aux locaux	Selon besoins		**X**		
Plomberie / Sanitaire					
Remplacement et entretien de robinetterie, bouton poussoir, tuyaux de chasse, mécanismes de WC, vanne d'arrêt sur WC…	Selon besoins		**X**		
Remplacement et entretien des robinets, robinetterie mélangeuses eau sur éviers et lavabos, remplacements d'accessoires de vidanges sur éviers et lavabos, remplacements éléments d'étanchéité	Selon besoins			**X**	
Remplacement de comptage eau froide/eau chaude	Selon besoins	Néant	**X**		
Electricité					
Vérifications et remplacement des prises électriques, interrupteurs, néons, douilles, hublots étanches, ampoules et platines de candélabres et ampoules des locaux	Selon besoins	Tout au long de l'année		**X**	
Remplacement de disjoncteurs de réarmement et boîtier étanche, vérification et remplacement de porte de fermeture de coffrets électriques	Selon besoins			**X**	
Contrôle des installations électriques	1 fois/an	13/01/26 (Pour année 2025) retard pris chez le prestataire		**X**	
Système de chauffage					
Entretien de la ventilation mécanique centralisée et du système de chauffage	1 fois par an	24/07/25		**X**	
Contrôle réglementaire périodique	1 fois par an	24/07/25		**X**	

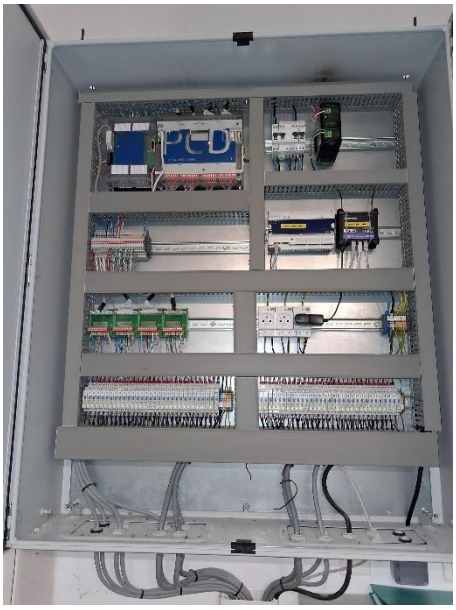
Reçu au Contrôle de légalité le 19 octobre 2026
Publié le 19 octobre 2026

Espaces verts					
Débroussaillage de l'aire et des abords	Plusieurs fois par an	En fonction des occupations des emplacements		**X**	

Types de travaux	*Périodicité*	*Dates de réalisation*	**2025** Du 01/01 au 31/12/2025		
			Entretien courant	*Renouvellement réalisé*	*Modernisation*
Divers					
Vérification, entretien, graissage des organes d'ouverture (charnières)	Selon besoins	Selon besoins		**X**	
Changement de vitrerie	Selon besoins		**X**		
Entretien des revêtements de sols intérieurs	Selon besoins		**X**		
Contrôle et entretien du portail de l'aire (système de glissière)	Selon besoins			**X**	
Entretien et réparation de l'enclos des containers à poubelles	Selon besoins	1 fois/semaine	**X**		
Vérification, entretien et remplacement des éléments de quincaillerie	Selon besoins	Selon besoins	**X**		
Entretien de la clôture et des merlons	Selon besoins	Selon besoins	**X**		
Remplacement des étendoirs	Selon besoins	Tout au long de l'année	**X**		

Reçu au Contrôle de légalité le 19 octobre 2026
Publié le 19 octobre 2026







Reçu au Contrôle de légalité le 19 octobre 2026
Publié le 19 octobre 2026

3. Autres travaux réalisés par la Métropole AMP et VIVACITÉ en 2025

Travaux réalisés par la Métropole AMP	Travaux réalisés par VIVACITÉ
• Fin des travaux du CITY STADE : le 24/04/25 • Livraison : le 25/04/25 • 28 juillet 2025 : Réfection des toitures (étanchéité) des emplacements 16/17 et 23 (reste à faire toitures 10, 25 et 24)	➢ **Janvier :** ➢ Empl16 : réparation du robinet extérieur ; remplacement du bec robinet de l'évier ; réglage de la chasse d'eau. ➢ Empl29 : remplacement de la serrure de la porte S de B. ➢ Empl11 : remplacement du siphon de l'évier ➢ Empl30 : vidange du siphon évier + de la canalisation. ➢ Empl21 : nettoyage de l'emplacement + réparation de la serrure porte S de B. ➢ Empl07 : remplacement des fils étendage. ➢ Empl14 : traitement anti tarte sur le pommeau de douche ; remplacement du robinet évier. ➢ Entrée site : réfection de la rigole en béton ; réfection des plots en béton. ➢ **<u>TRAVAUX RÉALISÉS PAR ENTREPRISES</u> :** ➢ Réparation du groom porte entrée des bureaux (entreprise VISEO) ➢ Permutation des claviers d'alarme (entreprise OBJECTIF SÉCURITÉ) ➢ **Février :** ➢ Empl12 : délesteur HS, mise en direct P1 et P2 ➢ Emp09 : débouchage du WC ➢ Reprise des bas de portes rouillées des emplacements ➢ Réfection de la barrière d'entrée du site (peinture réfléchissante) ➢ Réfection de la porte d'entrée de la cour privé (peinture) ➢ Graissage du rideau métallique. ➢ **<u>TRAVAUX RÉALISÉS PAR ENTREPRISES</u> :** ➢ Débouchage en urgence des canalisations WC des bureaux (entreprise WC Assainissement) ➢ **Mars :** ➢ Empl02 : débouchage des WC ➢ Empl12 : suppression délesteur HS ➢ Empl11 : débouche du siphon évier ➢ Remplacement du disjoncteur/télérupteur éclairage extérieur ➢ Réparation de la serrure de la porte d'entrée des bureaux ➢ **<u>TRAVAUX RÉALISÉS PAR ENTREPRISES</u> :** ➢ Intervention sur réseau internet Wan coupé (entreprise ALTEA) ➢ **Avril :** ➢ Empl02 : tonte des espaces verts. ➢ Empl25 : mise en place d'un brise eau dans la douche. ➢ Débroussaillage et tonte dans la cour privée. ➢ Réfection de la serrure du portail entre cour privée. ➢ Réfection de la boîte aux lettres. ➢ Aire de jeux : bouchage d'un trou du sol souple

Reçu au Contrôle de légalité le 19 octobre 2026
Publié le 19 octobre 2026

	➢ **<u>TRAVAUX RÉALISÉS PAR ENTREPRISES</u> :** ➢ Remplacement d'un extincteur non conforme (entreprise ADI) ➢ Remplacement du routeur WG (entreprise ALTEA) ➢ **Mai :** ➢ Empl09 : remplacement du siphon évier ➢ Empl22 : mise en place d'un tasseau au niveau de la douche afin d'éviter l'écoulement de l'eau dans les WC. ➢ Empl14 : fixation du plot en béton. ➢ Empl25 : mise en place d'un tasseau au niveau de la douche afin d'éviter l'écoulement de l'eau dans les WC. ➢ Empl05 : vidange du siphon évier. ➢ Empl07 : vidange du siphon évier. ➢ Débroussaillage et tonte des espaces verts des emplacements : 02 ; 03 ; 04 ; 17 et 18 ➢ Empl24 : réparation de la serrure de la S de B et WC ➢ Empl16 : réparation de la chasse d'eau. ➢ **<u>TRAVAUX RÉALISÉS PAR ENTREPRISES</u> :** ➢ Reprise du groom de la porte d'entrée (entreprise VISEO) ➢ **Juin :** ➢ Empl23 : remplacement de la serrure de la S de B. ➢ Empl07 : remplacement du bec du robinet évier. ➢ Empl11 : remplacement du mitigeur de l'évier. ➢ Empl03 : remplacement du siphon évier. ➢ Débroussaillage et tonte des espaces verts des emplacements : 01 ;02 ;07 ;10 ;17 ;20 ➢ **Juillet :** ➢ Empl15 : remplacement des fils à l'étendage + nettoyage au karcher de l'emplacement. ➢ Empl17 : remplacement des fils à l'étendage + nettoyage au karcher de l'emplacement. ➢ Empl06 : vidange du siphon évier. ➢ Empl29 : réparation de l'évacuation de l'évier. ➢ Empl19 : remplacement des fils à l'étendage. ➢ Empl26 : remplacement du bec évier + siphon évier. ➢ Empl09 : réparation de l'évacuation eau extérieur. ➢ Empl18 : décripant sur serrure S de B + fixation du mitigeur lavabo. ➢ Empl18 + 19 : nettoyage des abords des emplacements. ➢ Empl10 PMR : remplacement du flexible douche. ➢ Débroussaillage et tonte des espaces verts des emplacements : 12 ; 13 et 26 ➢ **Août :** ➢ Empl06 : réparation évacuation eau extérieur + remplacement siphon. ➢ Empl07 : réparation fuite d'eau robinet extérieur. ➢ Empl08 : débouchage du wc + détartrage du pommeau de douche. ➢ Empl14 : remplacement du bec du robinet évier.

Reçu au Contrôle de légalité le 19 octobre 2026
Publié le 19 octobre 2026

	➢ Empl11 : remplacement du bec du robinet évier. ➢ Empl12 : remplacement du bec du robinet évier. ➢ **Septembre :** ➢ Empl25 : réparation de la chasse d'eau. ➢ Empl06 : débouche du lavabo. ➢ Nettoyage de tous les containers à ordure ménagères. ➢ **Octobre :** ➢ Empl11 : réparation du robinet extérieur. ➢ Empl10 : débouchage du lavabo. ➢ Empl07 : replacement des fils à l'étendage. ➢ Empl13 : remplacement du siphon évier. ➢ Empl29 : réparation de la serrure de la S de B. ➢ Graissage du rideau métallique porte entrée des bureaux. ➢ **<u>TRAVAUX RÉALISÉS PAR ENTREPRISES</u> :** ➢ Intervention sur réseau des eaux vannes de l'emplacement 9 (entreprise WC Assainissement) ➢ **Novembre :** ➢ Empl09 : réparation de la serrure de la S de B. ➢ Empl02 : remplacement du robinet extérieur. ➢ Empl15 : remplacement du robinet extérieur. ➢ Fixation des panneaux grillagés aux emplacements : 3 ;4 ;6 ;24 et 26 ➢ Débroussaillage et tonte des espaces verts des emplacements : 1 ;2 ;7 ;8 ;9 ;10 ;19 et abords du site. ➢ **<u>TRAVAUX RÉALISÉS PAR ENTREPRISES</u> :** ➢ Recherche de panne et remplacement d'un disjoncteur sur emplacement 06 (entreprise GASTALDI) ➢ Réparation de la caissette ventilation dans le bureau gestion locative (entreprise GASTALDI) ➢ **Décembre :** ➢ Empl14 : réparation de la poigné de porte des wc. ➢ Empl27 : remplacement du mitigeur lavabo. ➢ Les 10 et 11 décembre, évacuation d'encombrants en déchèterie (4 voyages) ➢ Débroussaillage autour du regard du compteur eau SCP ➢ Nettoyage du city foot + reprise peinture autour du panier d basket ➢ Lavage de toutes les vitres des bureaux. ➢ **<u>TRAVAUX RÉALISÉS PAR ENTREPRISES :</u>** ➢ Remise en route de la PAC en mode hiver (entreprise GASTALDI)

Reçu au Contrôle de légalité le 19 octobre 2026
Publié le 19 octobre 2026

4. Adaptations à envisager en 2026

Travaux à envisager	Commentaires
• Réfection des piliers de l'auvent du bâtiment administratif	• Par Vivacité
• Porte local poubelles à remplacer	• Par Vivacité
• Remplacements tuyau PVC d'évacuation des eaux sales sur différents emplacements	• Par Vivacité (en cours)
• Réfection emplacement 17, réseau évacuation des eaux vannes en contre pente.	• En cours de projet (AMP) 2 emplacements sont impactés par un regorgement à voir
• Réfection des murs (enduit et peinture) des emplacements	• Par Vivacité
• Installation de caméras entrées du site	• En étude de projet Vivacité / AMP
• Réfection de certaines toitures qui présentent des infiltrations d'eau	• Par AMP (défaut d'étanchéité)

III. ANALYSE DE LA QUALITE DU SERVICE

A. Action de gestion

1. Moyens techniques

a. État des biens et des installations

Contrôles effectués	Dates	Prestataires
Installations électriques	13/01/26 (pour année 2025)	Qualiconsult
Extincteurs	03/05/25	ADI protection incendie
Eclairage de sécurité	03/05/25	ADI protection incendie
Eau potable	Réseaux de la ville	Société marseillaise des eaux

Assurances	Dates	Prestataires
Multirisques professionnelles	01/01/2025 au 31/12/2025	SMACL Assurances

Entretien / Réparations / Commandes	Entreprises
Travaux électriques/entretien des candélabres	Fauché
Entretien du système de ventilation	Entreprise GASTALDI
Alarme	OBJECTIF SECURITE
Extincteurs/Eclairage de sécurité	Adi Protection Incendie
Aire de jeux	Entreprise Mobysol
Plomberie	Provence AMV Plomberie
Visite préventive logiciel (prépaiement)	WA Concept
Visite annuelle et maintenance aires de jeux	MOBYSOL
Papeterie	BRUNEAU
Dératisation	PVS
Analyses eau chaude	ENIXUS
Produits entretien	COLDIS

Commentaires : les rapports relatifs à la sécurité sont transmis à l'autorité délégante

Reçu au Contrôle de légalité le 19 octobre 2026
Publié le 19 octobre 2026

b. Partenariat

NOMS	Associatif/ institutionnel	Nature du partenariat	Actions développées thématiques	Commentaires
Métropole Aix Marseille Provence	Institutionnel	Délégation de Service Public	Gestion, organisation, actions socio-éducatives et animation de l'Aire d'Accueil.	Délégant.
Caisse d'Allocation Familiale	Institutionnel	Agrément centre social	Centre social : Animation Globale et coordination	Avenant à l'agrément jusqu'au 31/12/2026
Protection Maternelle et Infantile	Institutionnel	Réalisation d'actions concrètes	Visite au domicile des familles en fonction des besoins	Partenariat
Pôle Insertion du Conseil Départemental 13	Institutionnel	Contractualisation bénéficiaires RSA	Accueil, suivi et contractualisation des bénéficiaires RSA	Convention signée
Directeur du groupe scolaire	Institutionnel	Coordination	Favoriser la scolarisation en maternelle et élémentaire	Partenariat
Institut de Formation en Soins Infirmiers	Institutionnel	Réalisation d'actions de prévention	Santé buccodentaire, nutrition, activité physique	Convention signée
Faculté d'odontologie de la Timone	Institutionnel	Réalisation d'actions de prévention	Santé buccodentaire	Partenariat
CODEPS 13	Associatif	Réalisation d'actions de prévention	Partenariat avec IFSI et accompagnement des étudiants de la Faculté d'odontologie	Convention signée
Groupe Origen : Wellington Da Silva	Prestataire	Réalisation d'actions concrètes :	Atelier initiation Capoeira/ boxe	Convention
Educ Sport 13	Associatif	Réalisation d'actions concrètes	Ateliers sportifs et d'expressions artistiques	Convention
Arts sonores	Prestataire	Réalisation d'actions concrètes	Atelier art plastique	Convention
Image Clé	Associatif	Réalisation d'action concrète	Atelier lutte contre l'illettrisme et numérique	Convention
Service socio artistique festival d'Art lyrique	Associatif	Réalisation d'action culturelle	Atelier d'expression artistique dans le cadre du festival	Partenaire
Enseignes des Contes	Prestataire	Réalisation d'actions concrètes	Atelier d'expression, salon de lecture contes et chansons	Convention
Nanou Puppo	Prestataire	Réalisation d'actions concrètes	Activités manuelles et créatives	Convention
Musée Granet	Prestataire	Réalisation d'actions culturelles	Atelier découverte artistique	Prestataire
Elodie Perraud	Prestataire	Réalisation d'actions concrètes	Atelier d'écriture	Convention
Les petits débrouillards	Associatif	Réalisations d'actions concrètes	Atelier découverte scientifique / environnement	Convention

Reçu au Contrôle de légalité le 19 octobre 2026
Publié le 19 octobre 2026

Bousmaha	Prestataire	Réalisations d'actions concrètes	Atelier autour de la danse	Partenairiat
Amuzik	Associatif	Réalisations d'actions concrètes	Atelier autour de la musique en créant des instruments avec des déchets	Partenariat
Ciné pocket	Associatif	Réalisation d'actions concrètes	Atelier autour de la réalisation d'un court métrage avec un portable et interventions auprès des parents	Convention
AMEA	Associatif	Réalisation d'actions concrètes	Sensibilisation auprès de petits animaux de compagnie	Partenariat

c. Agréments

Fin agrément du centre social le 31 décembre 2025, avenant jusqu'au 31/12/2026 et fin de la DSP le 31 mai 2026, avenant de prolongation au 31/05/2027.

2. Services effectifs

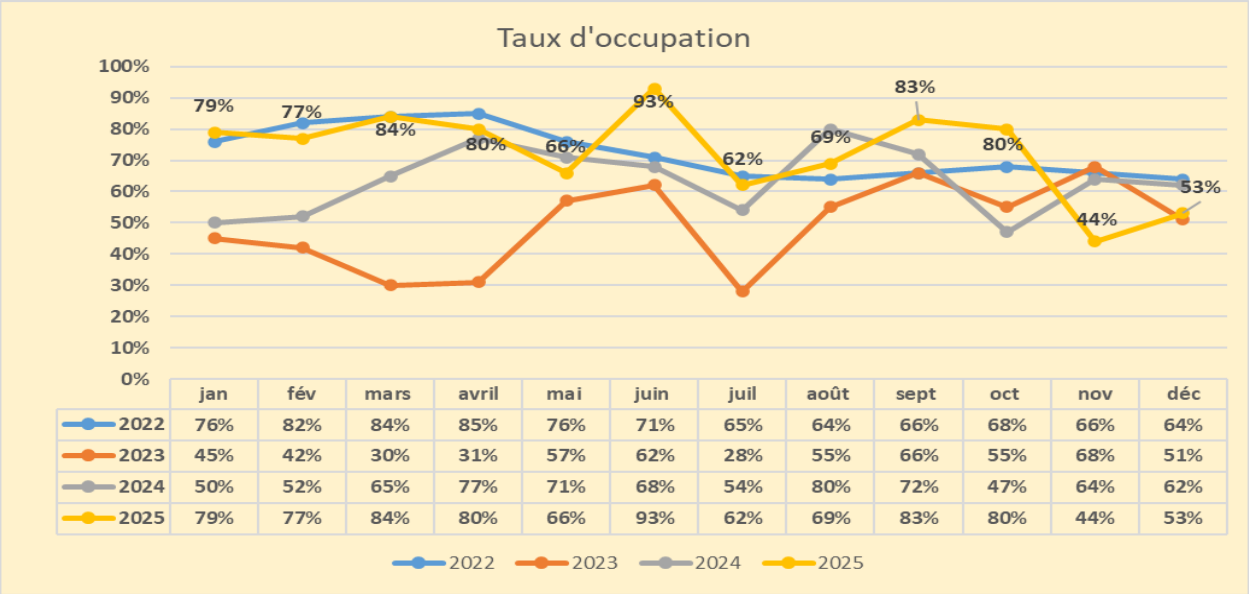
a. Fréquentation de l'Aire d'Accueil

Définitions :

- *Nombre de caravanes* : Nombre de caravanes sur l'ensemble de l'année.
- *Nombre total de personnes accueillies* : Nombre d'adultes et d'enfants ayant fréquenté l'aire (en ne comptant qu'une fois la personne qui a fait plusieurs séjours).
- *Nombre de familles accueillies* **:** Nombre de ménages venus sur l'aire (en ne comptant qu'une fois la famille qui a fait plusieurs séjours).
- *Nombre de journées caravanes* : Somme annuelle de caravanes présentes chaque jour sur l'aire.
- *Taux d'occupation* : Nombre de journées caravanes divisé par le nombre de journées caravanes annuelles maximum x 100.

Chiffres pris en considération du 1er janvier au 31 Décembre 2025	2022	2023	2024	**2025**
Nombre de caravanes	197	227	326	**276**
Nombre total de personnes accueillies	530	475	687	**566**
Nombre de familles accueillies	154	133	197	**165**
Taux d'occupation (%)	64%	49%	63%	**72%**
Nombre moyen journalier de caravanes	38	31	38	**43**
Durée moyenne du séjour / famille (en jours)	45	40	44	**50**

Reçu au Contrôle de légalité le 19 octobre 2026
Publié le 19 octobre 2026



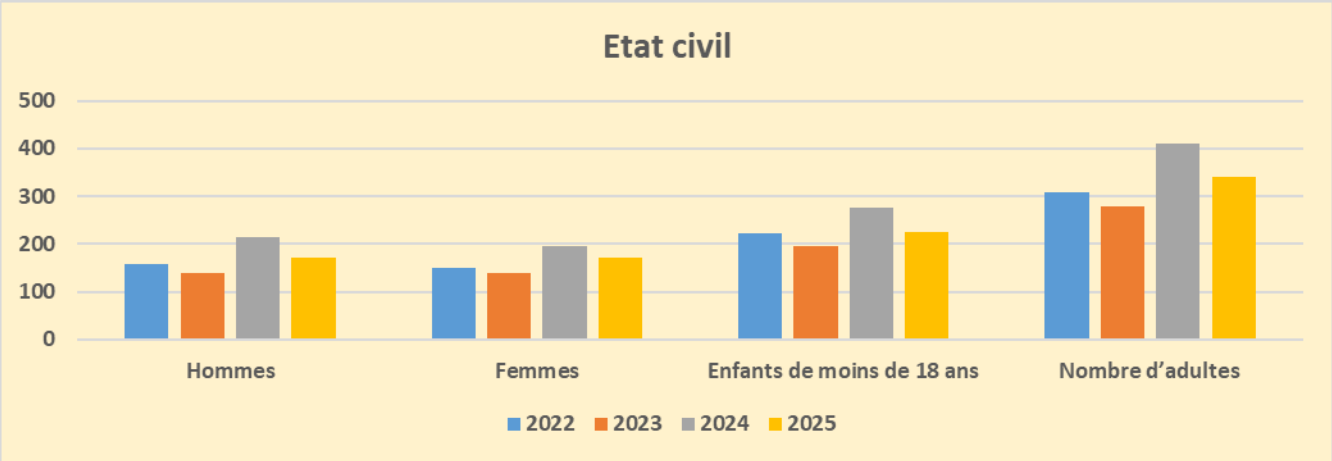
	jan	fév	mars	avril	mai	juin	juil	août	sept	oct	nov	déc
2022	76%	82%	84%	85%	76%	71%	65%	64%	66%	68%	66%	64%
2023	45%	42%	30%	31%	57%	62%	28%	55%	66%	55%	68%	51%
2024	50%	52%	65%	77%	71%	68%	54%	80%	72%	47%	64%	62%
2025	79%	77%	84%	80%	66%	93%	62%	69%	83%	80%	44%	53%

Commentaires :

Pour l'année 2025, on observe une diminution importante du nombre de familles accueillies (- 32 familles), ainsi que du nombre de personnes (-121 personnes)
En contrepartie, le pourcentage d'occupation a augmenté de 9 pts, et la durée de séjour a connu une nette augmentation de 7 jours.
Cette progression de la durée de séjour s'explique en partie par le prix élevé du carburant qui restreint les longs trajets à travers la France et les pays limitrophes (Suisse, Belgique en autre)
Les familles qui ont pu bénéficier d'une dérogation scolaire, ont été satisfaites, car cela améliore l'apprentissage des enfants à l'école et simplifie la vie des familles dans leur recherche d'emploi sur une plus longue période (chantiers, marchés etc..)

État civil	2022	2023	2024	2025
Hommes	158	140	215	**171**
Femmes	150	139	196	**171**
Enfants de moins de 18 ans	222	196	276	**224**
Nombre d'adultes	308	279	411	**342**

Reçu au Contrôle de légalité le 19 octobre 2026
Publié le 19 octobre 2026



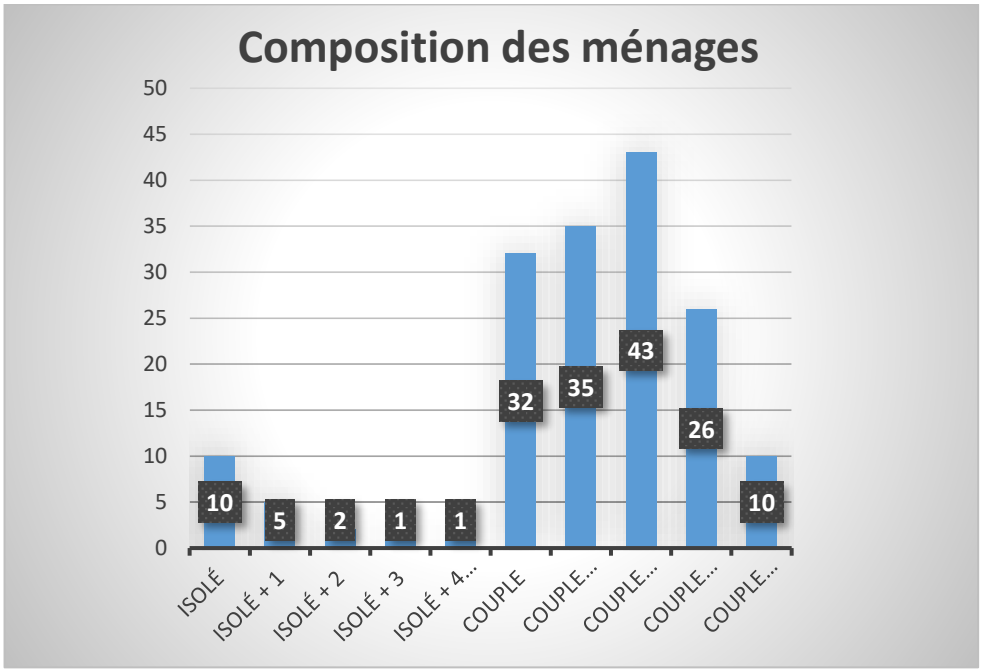
Commentaires :
On observe une légère stabilisation ou une croissance modérée des effectifs en 2025 par rapport à 2024, dans tous les groupes d'âge. Une croissance démographique jeune jusqu'en 2024 puis baisse. Le nombre d'adultes est supérieur à celui des enfants, l'écart s'accentue avec le temps, ce qui peut signifier un vieillissement des populations. Population majoritairement adulte, la structure hommes/femmes est stable.

Composition des ménages Du 01/01 au 31/12	2022	2023	2024	2025
Isolé	15	8	13	10
Isolé + 1	3	3	3	5
Isolé + 2	2	5	2	2
Isolé + 3	1	0	1	1
Isolé + 4 et plus	0	0	0	1
Couple	25	24	36	32
Couple + 1	36	22	49	35
Couple + 2	33	38	48	43
Couple + 3	25	21	34	26
Couple + 4 et plus	14	12	11	10

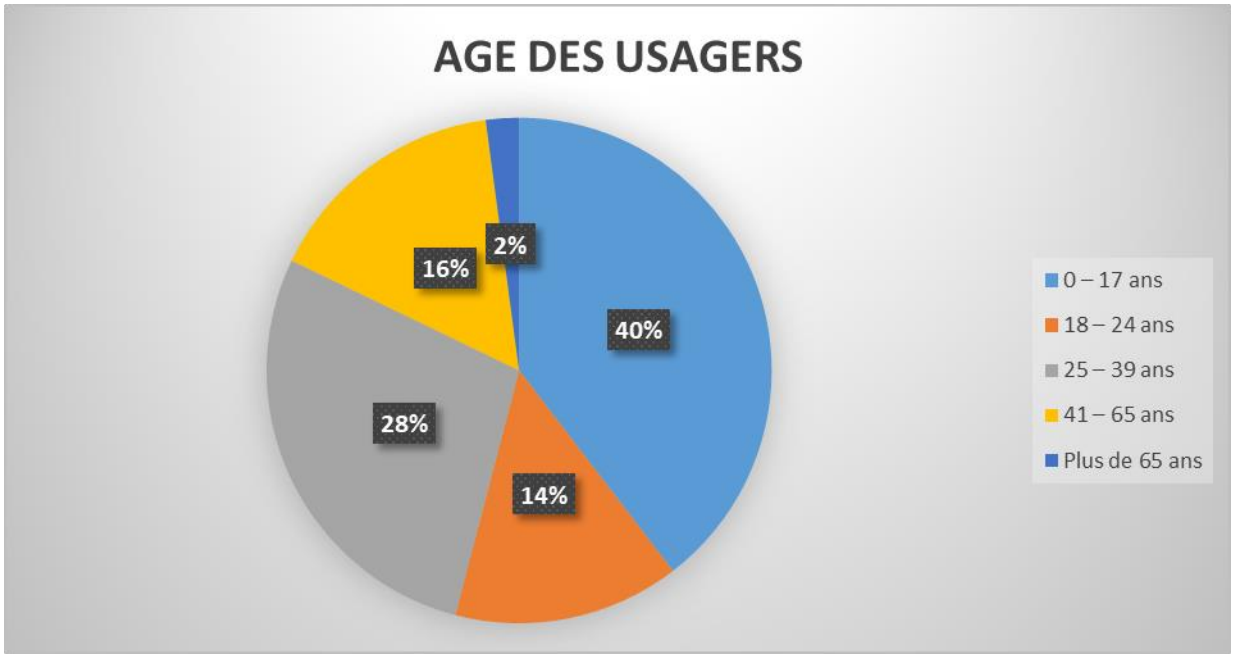
Commentaires :

La composition des ménages reste stable sur les familles isolées ; +1, +2, +3 et +4
On notera une légére baisse sur les couples accueillis et une baisse significative sur les couples avec enfants.

Reçu au Contrôle de légalité le 19 octobre 2026
Publié le 19 octobre 2026



Age des usagers	2022	2023	2024	2025
0 – 17 ans	222	196	276	**224**
18 – 24 ans	57	60	81	**82**
25 – 39 ans	152	120	185	**159**
41 – 65 ans	86	91	132	**89**
Plus de 65 ans	13	8	13	**12**



Reçu au Contrôle de légalité le 19 octobre 2026
Publié le 19 octobre 2026

Commentaires :

Sur l'année 2025, on note une baisse généralisée sur l'ensemble des âges des usagers en comparaison à l'année 2024.
Cela concorde avec le fait que le temps de séjour est lui en hausse. Nous avons reçu moins de familles, mais celles-ci sont restées plus longtemps sur le site de La Malle (+ 7 jours) et un TOC de 72 % (+ 9 pts par rapport 2024). En questionnant les familles sur le temps de séjour, elles ne mentionnent pas spécialement trouver du travail sur une plus longue durée, mais elles mettent en avant, de se trouver bien sur notre site, avoir des emplacements propres, une aide sociale bien suivie, ainsi que la facilité d'inscrire les enfants à l'école et des activités socioéducatives diversifiées et de qualité. Le fait d'être en proximité avec une zone commerciale et d'activités est appréciable.

Caractéristiques socio-économiques
La catégorie sociale des gens du voyage s'adapte mal à un travail salarié, avec des contraintes temps et un cadre formalisé, la plupart d'entre eux ont un métier manuel et sous statut indépendant, élagueurs, rempailleurs, marchands ambulants, couvreurs-zingueurs. Si l'exercice d'un métier est souvent lié à l'appartenance à un groupe, en général les voyageurs ont des activités polyvalentes et diversifiées qui leur confèrent une grande adaptabilité aux opportunités du marché.
Les voyageurs relèvent pour la plupart du régime général des travailleurs indépendants et ont le statut de commerçant ou d'artisan, ils travaillent souvent en famille ce qui est plus aisé lorsqu'il faut se remplacer. Ils doivent donc s'inscrire pour leurs activités professionnelles auprès de la Chambre de Commerce ou des métiers, ce qui n'est pas toujours le cas compte tenu des obligations financières qui en découlent et qu'ils ne peuvent pas toujours assumer en fonction des revenus de leurs activités. Les ressources sont souvent complétées par des allocations telles que les prestations familiales, le RSA, l'AAH[1], l'allocation spéciale vieillesse.

b. Accueil

Définition :

Un usager est un voyageur qui passe obligatoirement par l'accueil pour bénéficier d'un service.
Un participant est une personne (enfants, adolescents ou adultes) qui participe à une activité proposée.

Du 01/01 au 31/12	2022	**2023**	**2024**	**2025**
Nombre d'usagers	102	**107**	**92**	**46**
Nombre participants*	683	**441**	**440**	**636**

**Le nombre de participants est variable en fonction du type d'animations que nous proposons au cours de l'année pouvant entraîner une participation plus ou moins importante.*

Tout usager se présentant à l'accueil de Bouc Bel Air est accueilli par un personnel qui le prend en charge, dès son arrivée. Dès lors qu'un voyageur souhaite séjourner sur l'aire d'accueil, il doit remplir les conditions de son accueil, présenter les documents administratifs aux agents de vivacité, qui renseignent avec lui la fiche d'information, le règlement intérieur dont les points essentiels sont rappelés oralement, ainsi l'usager accepte les conditions en apposant sa signature. L'usager est accompagné sur un emplacement, un état des lieux est effectué par un agent (l'usager doit le signer), une caution d'un montant de 100€ est versé (en CB ou en espèces) ainsi que le paiement des fluides payable en avance pour pouvoir disposer de l'eau et de l'électricité, tout est enregistré dans un logiciel Webaccueil. Nous encourageons le mode de paiement en CB.

Le bon fonctionnement de la structure est assuré par une relation quotidienne (contact personnalisé avec chaque famille de « voyageurs ») et par l'animation globale menée par l'ensemble de l'équipe, ce qui suppose concertation, écoute constante et présence régulière sur le terrain pour répondre au mieux aux demandes diverses de nos usagers en les faisant participer autant que faire se peut aux projets élaborés avec eux.

[1] Allocation Adulte Handicapé

Reçu au Contrôle de légalité le 19 octobre 2026
Publié le 19 octobre 2026

L'Aire d'Accueil La Malle est le troisième équipement aménagé, géré et animé sur le territoire de la Métropole AMP. Le territoire compte 133 places familles disponibles (Aix en Provence - Fuveau/Meyreuil – Bouc Bel Air/Simiane-Collongue).

L'Aire La Malle remplit son rôle d'accueil auprès des Gens du Voyage, sur un nouvel axe du territoire de la métropole AMP. Elle est un lieu fortement apprécié par les familles de par sa qualité d'aménagement. Les ménages trouvent des avantages multiples (tissu économique important, Aire d'Accueil située sur un carrefour de voyages …).

L'Aire de Stationnement assure des relations constantes avec les Services de la Métropole AMP, mais aussi avec les autres partenaires concernés tels que les services sociaux de proximité, pour intervenir sur des difficultés éventuelles que pourrait poser le séjour des Gens du Voyage sur l'agglomération, les écoles du secteur...

c. Gestion quotidienne de l'Aire d'Accueil

Pour une organisation complète de la gestion de chaque aire, VIVACITÉ pose les principes suivants :

- L'Aire d'Accueil est un équipement public et un lieu de vie et de séjour pour des enfants, des adultes et des familles différentes ;
- C'est un lieu respectueux des droits et des devoirs des populations qui y sont accueillies ;
- C'est un équipement de service public dont les critères qualité sont au cœur de son activité ;
- C'est un outil permettant l'accompagnement social, socio-éducatif et l'insertion sociale des personnes et familles qui y sont accueillies ;
- L'Aire d'Accueil est destinée exclusivement aux gens du voyage non sédentarisés ;
- C'est un espace qui est géré par une équipe et encadré par un Règlement Intérieur et des horaires d'ouverture et de fermeture.

Au titre de **la gestion** de l'Aire d'Accueil, VIVACITÉ est chargée :

- De l'accueil et de l'arrivée des familles, ainsi que de l'installation des véhicules en s'assurant notamment de l'agencement des caravanes et voitures sur le terrain (cf. règles de sécurité) ;
- De la perception des droits afférents (droit de séjour) ;
- D'établir un contact personnel avec les familles ;
- De la gestion quotidienne de l'aire, en termes d'entretien et de sécurité ;
- De mettre en place un système d'astreinte technique en soirée du lundi au vendredi de 17h à 22h et le WE du samedi 12h à 22h et du dimanche 9h à 22h
- Du respect du Règlement Intérieur ;
- D'assurer les services à rendre aux usagers, notamment la remise du courrier à l'ensemble des familles séjournant sur l'aire ;
- Du départ des familles de l'Aire d'Accueil.

L'accueil des usagers est un temps important car il permet :

- De s'assurer que la famille répond bien aux conditions d'admission sur l'aire (veiller à ce que le voyageur ne soit pas en interdit sur les aires métropolitaines.
- De lui présenter l'aire et l'emplacement qui lui sera réservé afin que la famille puisse se déterminer quant à son séjour sur l'aire concernée ;
- D'informer les familles sur les règles de fonctionnement de l'aire (cf. explications, remise du Règlement Intérieur) et la vie locale (services publics, modalités d'inscription à l'école…) ;
- D'assurer son installation sur un emplacement adapté ;
- Remplir les formalités administratives d'usage (enregistrement des familles nouvellement arrivées, copies des cartes grises des caravanes et des assurances des caravanes ainsi que la pièce d'identité du voyageur et celle de son conjoint ou concubin, établissement de la fiche signalétique par famille, paiement de la caution …).

Reçu au Contrôle de légalité le 19 octobre 2026
Publié le 19 octobre 2026

d. Gestion en termes d'entretien et de sécurité

VIVACITÉ se charge de **l'entretien courant et des petites réparations des installations** mises à disposition sauf si elles sont occasionnées par vétusté, malfaçon ou vice de construction. Un entretien quotidien des bureaux administratifs et du local social est effectué. Le terrain dans sa globalité bénéficie d'un entretien régulier.

Le fonctionnement et l'entretien régulier des équipements et des espaces collectifs demandent notamment :

- De prévoir et d'effectuer si besoin, la remise en état de l'emplacement avant chaque nouvelle installation ;
- L'intervention autant que de besoin du service technique et de maintenance du siège, en soutien à l'Agent Technique affecté sur le site.

VIVACITÉ procède à un suivi attentif du respect des règles de sécurité et d'hygiène.

VIVACITÉ est très vigilante quant à l'installation des véhicules tracteurs et caravanes sur le site, de façon à ce que soient scrupuleusement respectées les consignes relatives aux règles de sécurité (à titre d'exemple, pour une évacuation rapide en cas d'incendie).

Afin d'éviter des problèmes sanitaires, VIVACITÉ est très soucieuse du nettoyage de l'Aire d'Accueil au minimum trois fois par jour, et de la désinfection des sanitaires collectifs. Responsabiliser les Gens du voyage dans l'utilisation et le respect des équipements est aussi un axe d'intervention privilégié et développé par VIVACITÉ.

Indiquons que d'une façon générale, le bon entretien de l'aire, le souci d'une application effective du Règlement Intérieur et la qualité des relations que le gestionnaire sait entretenir avec les gens du voyage apparaissent être les trois éléments liés et déterminants pour une gestion efficace d'une Aire d'Accueil.

e. Respect du Règlement Intérieur

Le respect du Règlement Intérieur est déterminant pour le bon fonctionnement d'une Aire d'Accueil. Le Règlement Intérieur ordonne sur l'Aire d'Accueil les rapports des usagers entre eux et avec la collectivité. Il est déterminé de manière claire et précise et de façon à en faciliter la compréhension et l'application par tous :

- **Les règles de vie en collectivité** : bruit, hygiène, circulation des véhicules, responsabilité parentale, relations entre usagers et avec le personnel intervenant sur le terrain …
- **Les obligations réciproques** : respect des règles de fonctionnement en contrepartie de la mise à disposition par la collectivité d'un emplacement et de ses services.
- **Les modalités de perception** des droits d'usage et leur montant.
- **Les horaires d'accueil et d'ouverture des bureaux du lundi au vendredi : 9h à 12h30 / 13h30 à 17h00 et le samedi de 9h00 à 12h00.** Le relais est assuré par l'Agent d'Astreinte.
- **La durée maximum de séjour** et les délais minimums entre deux séjours.
- **Les sanctions encourues** en cas de non-respect des règles établies.

L'application effective du Règlement Intérieur étant déterminante pour le bon fonctionnement de l'Aire d'Accueil, une attention soutenue et vigilante quant à son respect est l'un des axes majeurs de l'action de vivacité. Des notions comme « le respect », « l'honneur » ou celle liée à la place de l'individu au sein de la communauté prennent là un sens singulier. Leur compréhension est déterminante pour développer des modalités d'intervention adaptées et efficaces. Le Règlement Intérieur est affiché, remis avec les explications nécessaires à chaque famille lors de son arrivée sur l'aire.

Afin d'éviter la sédentarisation des familles et donc de préserver la vocation de passage de l'Aire d'Accueil, VIVACITÉ est particulièrement attentif au **respect du temps de séjour** indiqué dans le Règlement Intérieur. Le respect du temps de séjour est l'un des points déterminants permettant un respect effectif du Règlement Intérieur dans sa globalité, et donc le bon fonctionnement de l'aire.

Reçu au Contrôle de légalité le 19 octobre 2026
Publié le 19 octobre 2026

VIVACITÉ fait respecter une durée de séjour maximum de 6 mois par an sachant qu'un séjour ne peut excéder 3 mois et qu'entre deux séjours une interruption de 30 jours s'impose. Afin de faciliter le respect cette durée du temps, VIVACITÉ informe les familles dès leur accueil que l'aire est un lieu de passage et donc, avec une durée de séjour limitée qu'il faudra impérativement respecter.

L'expérience montre que lors de cet accueil, il n'est d'ailleurs pas inutile :

- De solliciter la famille sur la date projetée de son départ même si elle n'en a aucune idée lors de son arrivée ;
- De lui signifier alors qu'il sera nécessaire de préparer ce départ bien avant la date limite de son séjour et qu'VIVACITÉ peut d'ailleurs l'aider si besoin, à trouver de la place sur une autre aire.

Précisons encore que durant le séjour et lors de ces contacts réguliers auprès des « voyageurs », VIVACITÉ s'informe de leur date prévisionnelle de départ ou de son changement éventuel. Enfin, un courrier d'information rappelant la date limite de séjour est systématiquement remis 15 jours avant l'échéance.

Durée moyenne de l'accueil (en familles) :

Du 01/01 au 31/12	2022	2023	2024	**2025**
Moins de 1 mois	68	75	93	**76**
De 1 à 3 mois	64	40	78	**59**
3 à 6 mois	21	17	25	**28**
Plus de 6 mois	1	1	1	**2**

Durée moyenne de séjour par famille du 01 janvier au 31 décembre 2025 : 50 jours

Du 01/01 au 31/12	2022	2023	2024	**2025**
Nombre de caravanes	197	227	326	**276**
Nombre de familles accueillies	154	133	197	**165**
Durée moyenne du séjour / famille (en jours)	45	40	44	**50**
Dépassement des temps de séjour (en familles)	3	1	1	**2**
Nombre de procédures justice engagées	0	0	0	**0**

Commentaires :

Dépassement de temps de séjour et procédures en justice : La durée annuelle de séjour est de 6 mois avec un séjour limité à 3 mois maximum et une interruption minimale entre deux séjours de 30 jours.

Il y a eu un dépassement de temps de séjour pour 2 familles en raison de dérogations scolaires.
Grace à cette initiative, les enfants ont pu profiter d'une année scolaire complète dans la même école.

Le nombre de famille accueillie a baissé par rapport à 2024, cependant la durée moyenne du séjour a augmenté. Ce qui montre que les familles ont opté pour un stationnement plus prolongé sur l'aire d'accueil de La Malle.

Reçu au Contrôle de légalité le 19 octobre 2026
Publié le 19 octobre 2026

B. Actions socio-éducatives et animations

L'Aire d'Accueil est un lieu de contact privilégié entre la société sédentaire et le monde du voyage.

Ainsi la qualité d'accueil et les services proposés par cet équipement sont fondamentaux pour constituer des relations harmonieuses sur le lieu de vie qui réunit diverses communautés tsiganes.

VIVACITÉ est gestionnaire d'établissements mais avant tout un opérateur du social, qui répond à des problèmes sociaux posés sur des territoires.
Depuis 2004, VIVACITÉ s'est illustrée par ses compétences en matière d'accueil et d'accompagnement des gens du voyage à l'échelle du département. Les équipes en prise avec les réalités de terrains, se sont efforcées durant toutes ces années de répondre aux besoins des usagers des aires d'accueil.

En mai 2019, VIVACITÉ a été retenu comme concessionnaire pour la gestion, l'entretien et l'animation des Aires d'Accueil sur le territoire d'AMP, pour une durée de (7) sept ans et ce à compter du 1er juin 2019.
Dans le cadre de cette consultation, un Projet Social a été proposé. Celui-ci précise la mise en œuvre de l'animation et des actions socio-éducatives sur les Aires d'Accueil relevant de la Délégation de service public
Le volet social de l'activité de vivacité auprès des gens du voyage repose principalement sur un travail en réseau avec les acteurs, partenaires et dispositifs de droit commun existants sur la commune.

Pour faciliter la mise en œuvre des actions Animation et socio-éducatives, **les Aires d'Accueil sont rattachées à un Pôle Social et Animation** qui a pour mission :

- La mise en œuvre et le suivi du Projet Social des Aires d'Accueil
- L'accompagnement des Chefs d'établissement à organiser la mission sociale de leur structure
- Le soutien technique aux gestionnaires locatifs
- La prise en charge du suivi des familles pour la domiciliation administrative et le suivi RSA. (Uniquement sur l'Aire du Réaltor car concerne les familles domiciliées)

La nouvelle Convention de Délégation de Service Public pour l'animation, la gestion et l'entretien des aires d'accueil AMP prévoit un personnel supplémentaire Travailleur Social Animation pour le Pôle Social Animation. Il exerce ses missions à mi-temps sur le site de Rives Hautes (mardi, mercredi matin et vendredi) et à mi-temps sur le site de la Malle (lundi, mercredi après-midi et jeudi).

Le Pôle Social Animation assure ainsi une « fonction ressource » et apporte ses compétences auprès de chaque « agent Chef d'établissement » affecté sur chacune des aires d'accueil.
Cette « fonction ressource » et l'apport des compétences du Pôle Social Animation déployée auprès des « Chefs d'établissement » favorisent :

- La connaissance des ressources locales et la constitution d'un réseau d'acteurs facilitant l'accès au droit commun des gens du voyage ;
- L'activité de conseil exercé auprès des « voyageurs » dans les démarches à effectuer vis à vis des institutions (CAF, Trésor Public, écoles et CNED, Chambre des métiers, préfecture ou sous-préfecture…), « d'écrivain public » (lire un courrier et aider à sa compréhension, taper un devis, remplir sa déclaration fiscale…) et d'orientation personnalisée vers les services et les dispositifs locaux de droit commun.

En complément de cette activité « fonction ressource » et « apport des compétences », des actions Animation et socio-éducatives se réalisent :

- Un certain nombre sur les différents sites, à titre d'exemple « l'aide aux devoirs » ;
- Des permanences d'aides aux démarches administratives avec un travailleur social.

L'objectif principal de cet équipement est :

- Aider les populations du voyage à devenir des citoyens à part entière, conscients de leurs droits et respectueux de leurs obligations.

Mais aussi de :

Reçu au Contrôle de légalité le 19 octobre 2026
Publié le 19 octobre 2026

- Maintenir et consolider les actions menées par cet équipement : accueil, actions socio-éducatives, prévention, scolarisation…
- Développer de nouvelles actions notamment en favorisant la rencontre des gens du voyage avec des associations diverses
- Développer sur le plan local, un partenariat fort avec les instances institutionnelles, associatives et médico-sociales pour une insertion globale des gens du voyage (santé, emploi, scolarisation,)
- Favoriser l'autonomie du public
- Permettre la responsabilisation individuelle et collective : implication et participation des gens du voyage aux projets, ouverture sur l'extérieur (rencontres entre personnes d'origine et de milieux différents…)

Compte tenu des difficultés rencontrées par les gens du voyage, VIVACITÉ ne peut faire l'abstraction d'intervenir dans quatre domaines essentiels pour devenir des citoyens à part entière, conscients de leurs droits et respectueux de leurs devoirs.

Les axes majeurs du Projet social sont :

- L'accompagnement socio-éducatif et administratif
- La scolarisation
- La santé et la prévention
- L'animation et l'accès à la culture.

1. Accueil et suivi des familles

Le Pôle Social Animation accompagne toute personne dite « Gens du voyage » dont l'habitat permanent est la caravane et qui souhaite séjourner temporairement sur les Aires d'Accueil de la Métropole AMP.

Le Travailleur Social Animation joue un rôle important d'écrivain public. Il explique ou aide à la rédaction d'un courrier et oriente ou accompagne les familles dans les démarches à suivre en cas de difficultés. Nous notons que la majorité des interventions sociales sur ce site concernent des démarches ponctuelles.

Il est ainsi proposé aux voyageurs **un accompagnement socio-éducatif et administratif** se traduisant par :

- Un accompagnement personnalisé dans les démarches administratives pour les familles stationnant temporairement sur la Malle. Il s'agit d'une aide pour la réalisation de démarches ponctuelles ne nécessitant pas la présence du référent social qui les suit habituellement.
- Une orientation des familles vers le droit commun et une information générale sur les dispositifs existants pour les voyageurs de passage.

Les actions menées dans ce domaine d'intervention sont les suivantes :

- **Accompagnement social** : soutien et accompagnement des personnes dans leurs démarches administratives ; ouverture et le maintien des droits sociaux, médiation entre les voyageurs accueillis et les organismes de droits communs. La grande majorité des gens du voyage accompagnés par le travailleur social dépendent des minimas sociaux, notamment le RSA. Dès accueil d'une personne, un bilan social est réalisé, en fonction de la situation, le travailleur social l'informe sur ses droits et obligations, par la suite, il assure l'accompagnement ou oriente vers les organismes de droit commun, comme les MDS ou les CCAS.

- **Accès à l'emploi et la formation** : La gestionnaire sociale accompagne les travailleurs indépendants dans leurs démarches quotidiennes et les oriente vers les organisations en lien avec leur statut professionnel comme par exemple la Caisse d'Allocations Familiales ou vers le Régime Social des Indépendant qui devient désormais la Sécurité Sociale des Indépendants.
  Il est plus rare d'orienter et d'informer les voyageurs vers les différents dispositifs relatifs à l'emploi. En effet, on remarque que la plupart du temps, les enfants se forment auprès de leurs parents artisans et n'accèdent pas à la formation professionnelle.
  Il faut aussi prendre en compte et s'adapter à leur statut, ce sont des personnes qui ont un mode de vie itinérant. Le travailleur social est donc amené à jouer un rôle de médiateur avec les différentes institutions et à réaliser un travail de réflexion sur l'adaptation des dispositifs au mode de vie des voyageurs.

Reçu au Contrôle de légalité le 19 octobre 2026
Publié le 19 octobre 2026

Les jeunes de moins de 25 ans peuvent être orientés vers les missions locales du territoire dans le cadre de l'accompagnement vers l'emploi et l'autonomie.

- **Prévention en matière de santé adulte et enfant** : Les familles sont sensibilisées au suivi médical (bilans médicaux proposés par les organismes de protection sociale par exemple) et informer sur la nécessité de déclarer un référent médical lorsqu'ils n'en ont pas (déclaration de médecin traitant obligatoire).

- **Sensibilisation à la scolarisation** : Un travail important de sensibilisation à la scolarisation et à l'obligation d'instruction est mené sur le site. On remarque que les enfants en âge d'entrer au collège sont automatiquement inscrits au Centre national d'enseignement à distance (CNED), la communauté se montre très craintive vis-à-vis du collège et lycée. L'Aire d'Accueil propose un accompagnement à la scolarisation et du soutien scolaire à la demande de la famille et de l'enfant. Le TSA propose une aide aux leçons pour les enfants d'âges primaires le mercredi après-midi et le jeudi après-midi pour les jeunes inscrits au CNED.

- **Accès à la culture et au sport** : Nous avons proposé toute l'année des ateliers, principalement animés par des partenaires ou des prestataires, les mercredis et durant les vacances scolaires.
  Atelier de poterie (travail manuel) ; ateliers cirque ou jeux (développement de la dextérité, anticipation, travail manuel, vie en groupe) ; Peuple et Culture (accès au savoir, à la lecture, curiosité) ; Pratique et découverte d'activités sportives (respect des règles, motricité, hygiène physique).

<u>Le partenariat incontournable</u>

Dans le cadre de nos missions, nous distinguons deux types de partenariat : un partenariat qui nous permet d'assurer un accompagnement socio-éducatif et administratif des familles et un partenariat que nous pourrions qualifier de « projets », qui nous permettent de développer des activités dans le domaine de l'animation générale.

Nous proposons aussi à nos partenaires de venir sur le site pour engager un travail en prenant en compte notre situation géographique et la spécificité de notre public.).

Parmi ces partenaires institutionnels :

- CAF : accès aux droits RSA et prestations familiales
- CD13 / Pôle d'insertion : accès aux droits APA ; accès aux dispositifs du département (action sociale) ; signalement des situations de danger ; accompagnement des allocataires du RSA ; validation des contrats d'engagement réciproque
- CNED / Inspection Académique / Education nationale : accès à la scolarisation et la culture
- CPAM : accès à une couverture de protection sociale de base et complémentaire
- CARSAT : accès à la retraite
- CCAS : accès aux aides alimentaires ; accès aux secours d'urgence, domiciliation administrative
- MDPH : accès aux droits AAH, carte d'invalidité etc.
- Organismes des impôts : déclarations ; récupération des erreurs et retards
- Mairie / Préfecture : régularisation des documents personnels officiels
- France Travail : accès à l'emploi et la formation (agences d'intérim)
- Organismes de banque : ouverture ou fermeture de compte
- La poste : correspondances, accès à un compte personnel
- Cabinets d'huissiers (commissaires de justice) et avocats : régularisation des situations délicates en matière d'impayés, de retard dans le traitement des dossiers ; contrôle judiciaire ; visite en établissement pénitentiaire
- Trésor public : régularisation des amendes impayées
- Associations : colis alimentaires ; vêtements ; accès à la culture
- Mutuelles (mutuelle du soleil, harmonie mutuelle …) et assureurs
- CASNAV : Centre académique pour la scolarisation des élèves allophones nouvellement arrivés et des enfants issus de familles itinérantes et de voyageurs

Le TSA est identifié en qualité de référent en lien avec une personne ressource de l'institution, cela facilite le suivi des démarches administratives. Il faut souligner que nous entretenons des liens privilégiés avec certains de ces partenaires (CARSAT, MDPH, mission locale).

Reçu au Contrôle de légalité le 19 octobre 2026
Publié le 19 octobre 2026

Les problématiques spécifiques rencontrées :

- **L'illettrisme** représente une problématique récurrente. Les voyageurs éprouvent des difficultés d'expression et de compréhension et semblent développer souvent un de manque de confiance en eux et en leurs compétences.
  Ce phénomène entraîne chez les voyageurs des difficultés « à aller vers » les organismes. C'est dans ce cadre que l'accompagnement social prend alors tout son sens.

- **Le voyage** représente également une autre difficulté dans la mesure où les voyageurs peuvent vivre pendant quelques mois dans une autre région, ce qui complique les démarches à effectuer « à distance ».
  De plus, le mode de vie itinérant entraîne chez les voyageurs **des difficultés à se projeter** dans le moyen/ long termes et nous nous apercevons qu'ils ont du mal à s'inscrire dans un parcours d'insertion ou dans un « projet ».

- **Démarches administratives :** les accompagnements dans les démarches administratives sont toujours nécessaires, dans la majorité des cas nous constatons que nos usagers ne comprennent pas les pièces demandées et les courriers des institutions, ce qui entraine des ruptures de droit et qui souvent tardent à être rétablis.

D'une manière générale, les usagers se trouvent démunis face aux plateformes téléphoniques des administrations, à la dématérialisation généralisée des procédures administratives, aux agents d'accueils qui ne remplissent plus les formulaires dans les services publics.

Certaines personnes sont autonomes dans leurs démarches mais rencontrent des difficultés pour comprendre le langage administratif. Elles sollicitent le travailleur social qui prend le temps de leur expliquer contrairement aux agents des administrations limité dans leur temps d'accueil.

Bilan de l'accompagnent social sur l'aire d'accueil de La Malle en 2025 *:*

Du 01/01 au 31/12	2022	2023	**2024**	**2025**
Nombre d'interventions administratives (CAF, CPAM, Impôts, Education Nationale …) lecture courriers, factures, devis autoentrepreneur	200	183	**118**	**85**
Nombre de dossiers RSA (Instruction de la demande RSA)	0	0	**0**	**0**
Nombre d'entretiens menés dans le cadre du suivi des familles	102	107	**92**	**46**

Globalement, on observe que les usagers ont identifié les jours de permanence du travailleur social sur l'aire d'accueil.
Cependant, lorsqu'un rendez-vous est proposé, il est rarement honoré. Les usagers se présentent davantage en fonction de leurs besoins immédiats. Néanmoins, l'instauration de rendez-vous demeure un outil important dans l'accompagnement, car elle permet de ne pas répondre uniquement à l'immédiateté de la demande, caractéristique du mode de fonctionnement de certains usagers, et favorise une organisation plus structurée des démarches.

Sur les 85 démarches réalisées, il convient de noter que :

25 démarches, soit 30%, correspondent à des démarches de lecture et d'explication de courriers reçus par les voyageurs. Ces accompagnements traduisent les difficultés rencontrées par les voyageurs face à la compréhension des informations administratives. En effet, ces démarches nécessitent des compétences multiples (lecture, compréhension, contextualisation et utilisation de l'information) qui ne sont pas toujours acquises. Le travail de lecture et d'explication des courriers demeure ainsi un axe central de l'accompagnement social.

Reçu au Contrôle de légalité le 19 octobre 2026
Publié le 19 octobre 2026

5 démarches concernent les déclarations de revenus. Bien que moins nombreuses que les années précédentes, ces sollicitations montrent que la question fiscale reste un sujet nécessitant un accompagnement, notamment pour rappeler les obligations déclaratives et éviter les situations de retard.

9 démarches relèvent de l'accompagnement auprès de l'ANTS (cartes nationales d'identité, passeports, cartes grises, permis de conduire, actes de naissance). Ces démarches, souvent complexes et majoritairement dématérialisées, nécessitent un soutien important afin de garantir l'accès aux droits civils des usagers.

Les démarches liées à la CAF représentent 12 accompagnements, soit 14 % des démarches réalisées. Elles concernent principalement des demandes ou des mises à jour de droits, nécessitant un suivi régulier et une vigilance particulière afin d'éviter les ruptures de droits.

Les démarches d'accès aux droits et aux soins en santé constituent une part significative de l'activité, avec 17 démarches, soit 20 %, auprès de la CPAM, de la MSA et de la MDPH. Il s'agit majoritairement de renouvellements de droits (CSS, couverture santé) et d'accompagnements liés à des situations de santé nécessitant une orientation ou un appui administratif renforcé.

Il convient de préciser que la baisse du nombre d'interventions administratives en 2025 s'explique par des éléments organisationnels. En effet, depuis janvier 2025, le poste de Travailleur Social Animation est impacté par le congé parental de la professionnelle titulaire. Celle-ci a été remplacée successivement par trois professionnels différents, dont un seul est actuellement en poste. Par ailleurs, certains mois de l'année 2025 ont été marqués par une absence totale de TSA sur l'aire d'accueil de Bouc Bel Air. La succession de remplacements et l'absence de TSA sur certaines périodes ont eu un impact sur le nombre d'interventions réalisées, les usagers se tournant plus facilement vers un travailleur social lorsqu'un lien de confiance et une présence régulière sont établis.

2. Scolarisation et soutien scolaire

La gestion de la scolarisation avec les voyageurs sur l'Aire d'Accueil La Malle :

VIVACITÉ met l'accent sur un accompagnement personnalisé des enfants et de leur famille. Le TSA a pour objectif de favoriser les inscriptions des enfants à l'école, en lien direct avec les familles, conformément au règlement intérieur du site qui stipule l'obligation de scolariser les enfants pour pouvoir y séjourner.

Dès qu'une famille s'apprête à entrer sur l'aire, elle est systématiquement informée de l'obligation de scolariser ses enfants et des moyens mis à disposition par la municipalité et l'Education Nationale.
Une lettre d'engagement est signée au moment de l'entrée des familles sur l'aire, les engageant à respecter le Règlement Intérieur et par conséquent, à scolariser leur(s) enfant(s).
La gestion de la scolarisation est prise en charge par le TSA. Les modalités d'inscription ont été fixées en lien avec les services de la Ville. Lorsqu'il y a une demande d'inscription, le TSA (ou en son absence, le Chef d'établissement) aide au remplissage du dossier d'inscription si besoin, et les parents sont orientés vers les services de scolarité de la Ville de Simiane. Ils doivent présenter aux services, une attestation de séjour signée par le gestionnaire de site, indiquant la date d'arrivée ainsi que la durée estimée du séjour. Les enfants peuvent aller à l'école dans un délai moyen de trois jours.

Pour la restauration scolaire, le tarif cantine appliqué aux enfants du voyage s'élève à **3.00€,** comme tous les enfants de la commune.
Lors des inscriptions, un accord moral est conclu entre le service de la restauration scolaire et la famille, afin de de ne facturer que les repas consommés. Ainsi, les parents doivent se rendre en mairie quand ils quittent l'Aire d'Accueil pour régler la facture**.**

Bien que l'instruction des enfants de 3 à 16 ans soit obligatoire et que le mode de vie ou d'habitat des familles ne peut être une cause de refus d'inscription, nous observons de réelle différence concernant la scolarisation en fonction des Aires d'Accueil du territoire Métropolitain. De réels progrès ont été constatés mais la fréquentation reste perlée et insuffisante sur certaines aires. De plus, la durée de scolarisation est variable et souvent inférieure à la durée du séjour. Un attachement particulier s'effectue pour l'inscription des enfants en école maternelle et primaire.
La scolarisation des enfants constitue une des missions essentielles de l'équipe VIVACITÉ.

Reçu au Contrôle de légalité le 19 octobre 2026
Publié le 19 octobre 2026

Le nombre de jeunes âgés entre 3/15 ans accueilli en 2025 sur l'aire d'accueil de La Malle est de 184 au total.

Bilan de la scolarisation sur l'aire d'accueil de la Malle en 2025

De septembre année n à juillet année n+1	2022	2023	**2024**	**2025**
Elèves en maternelle	4	7	**5**	**10**
Elèves en primaire Ecole Marius Roussel Simiane-Collongue	13	14 + 7 autres écoles *	**11 + 2 autres écoles ***	**9 + 2 autres écoles ***

**écoles : Aix en Provence, La Barque, Bouc Bel Air, Vitrolles et Gignac la Nerthe*

Observations pour la scolarisation au premier degré :

- En école maternelle :

Année scolaire 2024/2025 :

Concernant les enfants âgés de 3 à 5 ans, la scolarisation en école maternelle demeure globalement fragile sur l'année scolaire 2024/2025, malgré quelques périodes de reprise. En septembre, 4 enfants étaient scolarisés sur les 11 présents sur le site, traduisant une rentrée relativement encourageante. Toutefois, dès le mois d'octobre, aucun des 6 enfants présents n'était scolarisé, confirmant une nouvelle fois la tendance à la déscolarisation rapide après la rentrée. Les mois suivants montrent une scolarisation fluctuante, avec 2 enfants scolarisés sur 4 en novembre, puis 2 sur 3 en décembre. En janvier, sur les 8 enfants présents, seuls 3 étaient scolarisés, tandis qu'en février, 5 enfants scolarisés étaient recensés sur 15 présents. Une amélioration est observée en mars avec 7 enfants scolarisés sur 14, tendance qui se poursuit en avril avec 5 enfants scolarisés sur 9 présents. Ces évolutions confirment que, malgré le travail de sensibilisation mené par le TSA, la scolarisation en maternelle reste instable et fortement dépendante de la durée de séjour des familles et de leur adhésion aux démarches scolaires.

Année scolaire 2025/2026 : de septembre à décembre 2025

Les premiers mois de l'année scolaire 2025/2026 confirment des tendances déjà observées. Pour les enfants âgés de 3 à 5 ans, seuls 4 enfants étaient scolarisés en septembre. En octobre, 3 enfants scolarisés étaient recensés sur les 6 présents, situation qui reste stable en novembre avec 3 enfants scolarisés sur 8, puis légèrement en hausse en décembre avec 4 enfants scolarisés sur 10 présents.

On remarque que ce sont les mêmes familles qui refusent d'inscrire leurs enfants à l'école. Ils se dessine trois catégories de familles qui ne scolarisent pas leurs enfants d'âge maternelle. Celle dont il s'agit du premier enfant scolarisable, celle dont les enfants d'âge élémentaire sont scolarisés et celle où aucun enfant n'est scolarisé.

Les mamans ont en réalité beaucoup de difficultés à faire confiance aux institutions malgré le travail « d'aller vers » mener sur le terrain.

- En élémentaire

Année scolaire 2024/2025 :

Pour les enfants de 6 à 10 ans, la rentrée de septembre reste marquée par une scolarisation limitée, avec 4 enfants scolarisés. En octobre et novembre, 6 enfants scolarisés sont recensés sur 13 présents, traduisant une scolarisation partielle mais constante. En décembre, malgré une présence de 11 enfants sur le site, la situation de scolarisation reste fragile et nécessite une vigilance particulière. Comme les années précédentes, ces variations mettent en évidence l'importance de poursuivre l'accompagnement des familles afin de maintenir les inscriptions dans la durée et de limiter les ruptures en cours d'année scolaire.

Reçu au Contrôle de légalité le 19 octobre 2026
Publié le 19 octobre 2026

Conclusion :

Sur l'ensemble de l'année scolaire 2024/2025 et au début de l'année 2025/2026, la scolarisation des enfants, tous niveaux confondus, demeure marquée par de fortes discontinuités, notamment aux mois d'octobre et de novembre. Malgré le travail de terrain mené par le TSA, les familles évoquent des freins récurrents à la scolarisation, parmi lesquels le temps de séjour jugé trop court, la difficulté à faire confiance aux institutions scolaires et les inquiétudes liées au contexte sécuritaire des établissements. Ces constats soulignent la nécessité de poursuivre et de renforcer les actions de médiation, d'accompagnement individualisé et de partenariat avec les acteurs éducatifs afin de favoriser une scolarisation plus stable et durable des enfants présents sur l'aire d'accueil.

Observations pour la scolarisation au second degré 2023-2024 :

- Au collège :

Chez les voyageurs, **le collège reste marqué par des perceptions négatives** (risque de perte d'identité, lieu de déperdition, le collège fait peur et apparait comme un lieu de mauvaises influences). Aussi, les familles privilégient l'inscription au CNED à partir de l'entrée en 6ème.
Parmi les enfants inscrits au CNED, on constate que les jeunes filles perdent plus facilement leurs acquis scolaires car cantonnées à des tâches ménagères très tôt, alors que certains jeunes garçons semblent plus aptes à suivre les cours car ils aident leurs pères dans leurs activités professionnelles (écriture des commandes et des devis par exemple) et ont un intérêt pour les jeux vidéo qui demandent des aptitudes plus importantes en lecture.
Il est très difficile d'évaluer exactement la scolarisation des plus de 12 ans sur l'Aire d'Accueil. Les demandes d'aides aux devoirs ou les démarches d'inscriptions auprès du TSA sont les seuls indicateurs de la réalité de l'inscription.

Concernant les adolescents de 11 à 15 ans, 4 enfants étaient scolarisés sur les 6 présents en septembre. Le mois d'octobre confirme une forte baisse de la scolarisation avec un seul enfant scolarisé sur 11 présents. En novembre, une reprise est observée avec 5 enfants scolarisés sur 8, avant une nouvelle diminution en décembre, où seuls 2 enfants scolarisés au CNED sont recensés sur 8 présents. Comme les années précédentes, l'évaluation précise de la scolarisation des adolescents demeure complexe et repose principalement sur les déclarations des familles ainsi que sur les démarches accompagnées par le TSA.

On remarque que les élèves ne prennent pas appui sur les cours comme prévu par le CNED mais réalisent seulement les devoirs à renvoyer. Les élèves se retrouvent ainsi en difficulté car ils n'ont pas acquis les connaissances nécessaires à la réalisation des devoirs.

Le partenariat développé en 2024 avec les acteurs de terrain autour de la scolarisation des enfants

.

→ **Collaboration entre VIVACITÉ et l'Education Nationale**

Tout au long de l'année, le TSA maintient le contact avec les directeurs des écoles qui sont joignables très facilement. Les directeurs nous contactent lorsqu'ils constatent un absentéisme prolongé. Dès point réguliers sont réalisés à chaque entrée et sortie de familles. A minima un point par trimestre sont fait au cours de l'année scolaire.

→ **Collaboration entre VIVACITÉ et les services de la Ville de Simiane-Collongue :**

Concernant les inscriptions scolaires le TSA constitue le dossier avec l'usager puis celui-ci le dépose en mairie pour effectuer l'inscription.

→ **Collaboration VIVACITÉ, CASNAV, CD13 dans le cadre du Schéma Départemental d'accueil des Gens du Voyage (SDAGDV) groupe de travail scolarisation des enfants du voyage du Territoire Métropolitain**

Groupe de travail scolarisation GDV à Arenc participants : AREAT ; la Varappe, CCO St Menet, CASNAV, CD 13, MAMP.

Cette année nous avons participé 3 fois au GT.

Reçu au Contrôle de légalité le 19 octobre 2026
Publié le 19 octobre 2026

Constats : taux de scolarisation reste faible, les parents sont peu mobilisés, recours important au CNED alors que l'itinérance reste circonscrite au Département, on regrette l'absence des associations représentant les voyageurs dans les GT il est noté qu'il faudra relancer les invitations.

L'école est un espace social essentiel à la socialisation, les enfants y apprennent les règles de vie en communauté et le vivre ensemble, nécessaire à toute vie sociale.

3. Santé et prévention

Nous avons pu recueillir les données sur la santé des gens du voyage au travers de cette étude conduite par santé publique France (***https://www.santepubliquefrance.fr/regions/nouvelle-aquitaine/***), elle a été conduite en partenariat avec la FNASAT dont nous sommes adhérents et l'ARS Nouvelle Aquitaine. Au total, 1 030 adultes et 337 enfants de 7 à 13 ans, Gens du voyage résidant en Gironde, Creuse, Charente, Charente-Maritime, ont participé à l'étude entre novembre 2019 et mars 2022. L'étude a bien été accueillie : 74% des personnes interrogées ont accepté d'y participer. Cette étude démontre les difficultés auxquelles doivent faire face ce public en itinérance.

Aussi, depuis de nombreuses années, VIVACITÉ accompagne les familles de voyageurs stationnant sur ses aires d'accueil dans leurs démarches de soins, en individuel ou en mettant en place des actions collectives autour de la santé auprès des jeunes et des parents.

Au cours de toutes ces années, les travailleurs sociaux ont fait de nombreuses observations et constats sur la façon dont les voyageurs prennent en charge leur santé, leurs réticences…
Ces observations font état de nombreuses problématiques de santé : Pathologies cardiovasculaires (hypertension, insuffisance coronarienne, infarctus) ; diabète ; problèmes de surpoids ; pathologies bucco-dentaires ; problèmes de vue et d'audition non pris en charge ; dépistages et prises en charge tardives des pathologies cancéreuses ; problèmes de périnatalité (âge de grossesse précoce, suivi insuffisant de grossesse, petit poids de naissance ; problèmes de santé mentale (angoisse, stress, troubles du sommeil, addictions, etc..
Nous avons aussi pu observer que les professionnels de santé, comme tout un chacun, ont des préjugés, des incompréhensions par rapport aux Gens du voyage le plus souvent par méconnaissance.
Nous avons donc identifié des actions à mettre en place pour une meilleure prise en charge des voyageurs : travailler en partenariat avec les institutions de santé publique en proposant des temps d'information au personnel soignant sur la culture des Gens du voyage.

Ainsi, depuis 2017, plusieurs partenaires interviennent sur les aires d'accueil : les étudiants infirmiers et les étudiants en odontologie. Nous proposons également un temps d'information aux professionnels inscrits à la formation DIU santé sexuelle.

Au regard de ces observations, l'axe santé/prévention du projet social s'oriente vers des actions d'accès aux soins et de promotion à la santé ciblées en direction des familles et aussi des professionnels de santé.

Bilan des actions santé en 2025 :

Du 01/01 au 31/12	2022	2023	2024	2025
Nombre de personnes en information santé / prévention (à l'initiative du gestionnaire)	128	**76**	**95**	**60**

Au cours de l'année 2025, nous avons continué nos actions qui abordent la pratique d'activité physique et l'alimentation, avec les étudiantes en soins infirmiers et également les actions en santé bucco-dentaire avec les étudiants en odontologie.

Animations santé en direction des enfants et parents

→ **Actions santé/ alimentation étudiants IFSI :**

Reçu au Contrôle de légalité le 19 octobre 2026
Publié le 19 octobre 2026

Nous avons poursuivi le partenariat avec l'Institut de Formation en Soins Infirmiers (IFSI) et le CODEPS 13 sur la thématique de l'alimentation et de l'activité physique.

Dans le cadre de ce partenariat, plusieurs actions de prévention ont été menées directement sur l'aire d'accueil en 2025. Une première intervention à destination des femmes s'est déroulée le 1er avril 2025 sous la forme d'un atelier cuisine centré sur les nutriments et les recettes saines. Malgré un important travail de mobilisation en amont, comprenant des annonces répétées et un passage dans les caravanes, la participation reste limitée. L'atelier a permis d'aborder, à travers des supports ludiques tels que le photolangage et un jeu de type vrai/faux, les notions de macronutriments et d'équilibre alimentaire. Un gâteau chocolat-courgette a été réalisé par les étudiantes, accompagné d'un livret de recettes préparé à destination des familles. Ces supports ont ensuite été distribués directement dans les caravanes afin de maintenir un lien avec les femmes n'ayant pas pu participer à l'action.



Le 2 avril 2025, une action de prévention à destination des enfants a été organisée autour de la thématique « à la recherche des aliments magiques ». Dix-neuf enfants ont participé à cette séance, marquée par une forte dynamique de groupe. Malgré un effectif important et un groupe initialement agité, les étudiantes ont su proposer une organisation adaptée, permettant de canaliser les enfants et de favoriser leur participation. Les activités ont alterné des temps de jeux physiques, des quiz sur les saveurs et les catégories d'aliments, ainsi que des ateliers de manipulation autour de la création de personnages à partir de fruits et légumes. Les enfants ont également préparé un goûter à partir des recettes transmises aux femmes lors de la séance précédente. L'ensemble de l'atelier s'est déroulé dans un climat positif et apaisé, les enfants se montrant très investis et satisfaits de l'activité proposée.

Une autre séance a été organisée le 12 novembre 2025 auprès d'un groupe de cinq enfants, dont une fratrie. Les étudiantes ont proposé des supports ludiques pour aborder les groupes alimentaires, notamment à travers un jeu de sept familles consacrées aux différentes catégories d'aliments. Un jeu de type « tu préfères » a également permis d'échanger sur les habitudes de vie des enfants, telles que la consommation de fast-food, les horaires de coucher ou encore les repas pris en famille. L'atelier s'est conclu par un temps de cuisine autour de la préparation de pancakes et le partage de fruits, favorisant un moment convivial et propice aux échanges.

Ces actions confirment l'intérêt des interventions de prévention en santé et alimentation menées par les étudiants IFSI sur l'aire d'accueil. Elles permettent d'aborder de manière ludique et accessible des notions essentielles liées à l'équilibre alimentaire, tout en tenant compte des réalités et des contraintes du public rencontré. Elles constituent également un support pédagogique précieux pour la formation des futurs professionnels de santé et contribuent à renforcer le lien de confiance avec les familles.

→ **Actions prévention santé bucco-dentaire étudiants dentaires :**

Le travail en réseau mené par VIVACITÉ avec les professionnels de santé (en l'occurrence le CODEPS 13) pour **une meilleure prise en charge des patients Gens du voyage porte ses fruits et nous a permis de développer de nouveaux projets répondant aux besoins repérés sur le terrain**.
La santé bucco-dentaire représente un des thèmes de prévention que nous souhaitons aborder car nous observons qu'elle est souvent négligée par les familles. Les notions de contrôle, de soins préventifs et de suivi sont ignorées. Le voyage ne facilitant pas toujours un suivi médical dans la durée.

Reçu au Contrôle de légalité le 19 octobre 2026
Publié le 19 octobre 2026

En 2025, plusieurs interventions ont été menées par des étudiantes de la Faculté d'odontologie de la Timone dans le cadre de leurs stages de prévention. Une première intervention a eu lieu le 5 février 2025, durant laquelle trois enfants âgés de 4, 7 et 9 ans ont participé à un atelier de sensibilisation. Cette action a permis de présenter de manière ludique et pédagogique le déroulement d'une visite chez le dentiste, le rôle des dents et l'importance de leur entretien. À l'aide de supports visuels et de jeux, les enfants ont pu échanger avec les étudiantes sur le rythme du brossage, les douleurs dentaires et les bonnes pratiques d'hygiène bucco-dentaire. Une mise en situation a également été proposée, permettant aux enfants de s'exercer au brossage sur une mâchoire en plastique. À la demande des enfants, les étudiantes ont également procédé à une observation de leurs dents. Les enfants se sont montrés curieux, attentifs et très impliqués tout au long de l'intervention.
Le 25 février 2025, les étudiantes sont revenues sur le site afin de réaliser un travail de dépistage bucco-dentaire auprès des familles. Un passage dans les caravanes a permis de rencontrer environ six familles. De nombreuses problématiques dentaires ont été repérées, notamment des caries nécessitant une prise en charge rapide. Plusieurs orientations vers les urgences dentaires de la Timone ont ainsi été proposées. Cette action a concerné majoritairement des familles Roms, particulièrement demandeuses d'un examen et de conseils.
Les étudiantes sont ensuite revenues sur le site à deux reprises, le 19 mars puis le 2 avril 2025. Lors de la première visite, onze enfants ont pu bénéficier d'un dépistage et de conseils individualisés. Lors de la dernière intervention, neuf enfants ont été rencontrés. Ces temps d'échanges ont permis de renforcer les messages de prévention, d'identifier des besoins en soins et de favoriser l'orientation vers des structures adaptées.
Ces actions confirment l'intérêt et la pertinence des interventions de prévention en santé bucco-dentaire sur l'aire d'accueil. Elles permettent à la fois de sensibiliser les enfants et les familles à l'importance de l'hygiène dentaire, de repérer précocement des problématiques de santé et de faciliter l'accès aux soins pour des publics qui restent éloignés du système de santé.

→ **Forum santé :**



Dans le cadre du Schéma Départemental d'Accueil des Gens du Voyage, VIVACITÉ poursuit sa participation active au groupe de travail départemental dédié à la santé des Gens du voyage. Ce groupe est composé de responsables de centres sociaux et d'aires d'accueil, de représentants de la Métropole, du CODEPS ainsi que du Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône. Les échanges menés au sein de ce collectif permettent de faire émerger des actions concertées répondant aux besoins de santé identifiés sur les différents territoires.

C'est dans ce cadre qu'a été reconduit en 2025 le projet de forums santé, porté par le Conseil Départemental, et coordonné par Mme Youssouf, en lien avec plusieurs partenaires de terrain, dont les responsables d'aires d'accueil et de structures sociales du département. Quatre forums santé ont ainsi été organisés sur les aires d'accueil d'Arles, d'Aubagne, de Bouc-Bel-Air et de Miramas.

Sur l'aire d'accueil de Bouc-Bel-Air, le forum santé s'est déroulé le 23 avril 2025. Plusieurs partenaires institutionnels et associatifs étaient présents afin de proposer aux familles des actions d'information, de prévention et de dépistage. Les familles ont notamment pu rencontrer une représentante de l'Assurance Maladie, bénéficier d'actions de dépistage et de prévention autour du diabète et de la vaccination, et accéder à des stands animés par différents professionnels autour de thématiques variées liées à la santé et au bien-être.

Des ateliers ont également été proposé afin de favoriser une approche plus ludique et accessible de la prévention santé. Les enfants ont été particulièrement présents et investis sur l'ensemble des forums organisés dans le département, et plus spécifiquement sur celui de Bouc-Bel-Air. Les ateliers à destination des plus jeunes ont rencontré un vif succès et ont permis de créer une dynamique positive autour de la santé, du mouvement et de l'alimentation.

Reçu au Contrôle de légalité le 19 octobre 2026
Publié le 19 octobre 2026

La mobilisation des adultes, et notamment des parents, s'est révélée plus difficile sur le site de Bouc-Bel-Air. Toutefois, un travail de mobilisation de proximité a permis de faire venir entre sept et huit adultes, principalement motivés par la possibilité d'échanger avec la représentante de l'Assurance Maladie. Certains ont ensuite pris le temps de découvrir les autres stands proposés, bien que la participation des adultes reste globalement plus limitée que celle des enfants.

De manière générale, les forums santé organisés en 2025 ont rencontré un accueil très positif, en particulier sur les sites d'Aubagne et de Miramas, où la fréquentation a été importante. Ces temps forts confirment l'intérêt des familles pour les actions de prévention santé lorsqu'elles sont proposées directement sur les lieux de vie et en lien avec des partenaires identifiés. Ils permettent également de renforcer le repérage des besoins en matière de santé et d'orienter les familles vers les dispositifs de droit commun, tout en consolidant le travail partenarial à l'échelle départementale.

4. Accès à la culture et à la découverte de son environnement

Les enfants ou les adolescents sont ceux que nous arrivons le plus à mobiliser en fonction de ce qui est proposé. Ces ateliers sont encadrés et permettent aux participants d'acquérir les règles de vie en groupe et en société.

Les grandes orientations de vivacité émanent d'un constat de pauvreté culturelle dans l'univers des Gens du voyage. Cette culture de vie en vase clos, repliée sur elle-même, a un réel besoin d'accès aux savoirs, à l'instruction et aux bases de l'autonomie.

C'est pour cela que les activités dites de consommation (Aquacity, Ok Corral…) sont écartées, pour laisser une plus grande place à la création individuelle (activité manuelle et artistique), sans oublier le côté ludique et sportif (Mini olympiade, ping-pong, pétanque…), l'éveil à l'environnement et la prévention des risques (femmes, hommes, adolescents).
La culture doit être accessible à tous, notre mission est aussi de la démocratiser au sein même de notre équipement par des projets à visée socio-éducative (cinéma en extérieur, bibliothèque disponible et accessible pour tous, après-midis à thème avec débats et projections, la vidéo comme mode d'expression et de transmission de messages).
Il est évident que lorsque l'on n'a pas la chance de vivre la culture au sens d'ouverture sur le monde, lorsque celle-ci peut venir vers vous et ouvrir votre réflexion, cela peut être un moyen pour comprendre et mieux appréhender notre société, et de ce fait, pouvoir s'insérer et évoluer de manière autonome et responsable.

Bilan des actions culturelles en 2025

Du 01/01 au 31/12	2022	2023	**2024**	**2025**
Personnes en animation culture, découverte	204	219	**206**	**466**

Globalement, les animations se sont bien déroulées. Les enfants sont toujours très participatifs et font preuve de plus d'attention au fil des séances. Ils manifestent de la curiosité envers les ateliers proposés et nous expriment leurs envies d'apprendre de nouvelles choses.

La lutte contre l'illettrisme est un axe fort de notre projet social, elle constitue le fil conducteur de l'ensemble des activités proposées aux enfants.

Animations lecture et lutte contre l'illettrisme :

En 2025, nous avons poursuivi les activités autour de la lecture en partenariat avec « l'Enseignes des contes » qui intervient une fois par mois sur les aires. Nous avons renouvelé notre partenariat avec Elodie Perraud écrivaine jeunesse, qui propose des ateliers d'écriture. Enfin, nous avons continué de proposer des projets de lutte contre l'illectronisme avec notre partenaire Image Clé.

→ **L'intervention de « l'Enseignes des contes »**

Reçu au Contrôle de légalité le 19 octobre 2026
Publié le 19 octobre 2026



Les interventions de Monique confirment, en 2025, l'intérêt des enfants pour les histoires et les temps de narration. Les contes pour enfants continuent de capter l'attention d'un public de tout âge, y compris les préadolescents. Ces temps d'écoute sont particulièrement importants pour des enfants qui ne possèdent pas toujours les codes liés aux représentations culturelles ou à la lecture, et permettent de stimuler leur imagination et leur capacité d'attention.
Les séances alternent des temps de lecture ou de contes racontés et des activités manuelles, nécessaires pour maintenir la concentration des enfants, souvent limitée à 20 ou 30 minutes. Les activités proposées, telles que le dessin, le coloriage, le bricolage ou les jeux de mémoire, font appel à la motricité et à la mémoire en lien avec les histoires entendues.
Sur l'aire d'accueil de Bouc-Bel-Air, la participation des enfants et des adolescents est globalement satisfaisante. L'intervenante adapte ses propositions en fonction des âges et des dynamiques de groupe, en constituant lorsque nécessaire des sous-groupes afin de permettre à chacun de profiter pleinement des ateliers. En 2025, plusieurs séances ont permis d'impliquer davantage les enfants les plus âgés, notamment en les invitant à lire des histoires aux plus jeunes. Cette démarche favorise la valorisation des compétences des enfants lecteurs et suscite l'envie d'apprendre à lire chez les autres.
Tout au long de l'année, les ateliers ont également été l'occasion d'échanges culturels et de discussions autour des histoires racontées, contribuant à renforcer la confiance en soi des enfants et leur plaisir à s'exprimer devant le groupe. Ces interventions s'inscrivent pleinement dans une démarche d'accès à la culture, de soutien à la lecture et de développement de l'imaginaire.

→ **<u>Atelier écriture avec Elodie Perraud</u>**



En 2025, le partenariat avec Élodie Perraud, écrivaine jeunesse, s'est poursuivi autour d'ateliers d'écriture visant à favoriser la pratique de l'écrit et les micro-apprentissages de manière ludique. Les séances conservent une organisation ritualisée, débutant par se présenter en écrivant leurs prénoms, puis par des exercices variés adaptés à une thématique donnée. Les ateliers cherchent à se distinguer du cadre scolaire, même si les enfants conservent parfois une représentation de l'activité comme relevant de l'école.

Tout au long de l'année, les ateliers ont mobilisé un nombre variable d'enfants, reflétant les mouvements des familles sur l'aire d'accueil. Les thématiques proposées ont été diversifiées afin de maintenir l'intérêt des participants, avec notamment des séances autour de l'imaginaire, de la mer, des jeux de mots ou encore des jeux de société éducatifs. Face aux difficultés de concentration ou à l'hétérogénéité des niveaux, l'intervenante a régulièrement adapté les formats en constituant des groupes distincts, notamment entre les plus jeunes et les plus grands.

Les séances organisées à l'automne ont particulièrement illustré cette capacité d'adaptation, avec une alternance entre jeux extérieurs et activités éducatives favorisant l'expression orale et écrite. Malgré une scolarisation parfois discontinue, l'intervenante observe un niveau globalement satisfaisant et une forte motivation des enfants. Ceux-ci se montrent investis, fiers de leurs productions et désireux de les partager avec les autres intervenants. Ces ateliers constituent ainsi un espace valorisant, favorisant la confiance en soi, le plaisir d'écrire et l'accès progressif aux apprentissages.

→ **<u>Ateliers numériques avec Image Clé</u>**

Le partenariat avec Image Clé s'est poursuivi en 2025 autour d'ateliers numériques à destination des enfants, visant le développement de compétences informatiques de base de manière ludique et adaptée. Ces actions

Reçu au Contrôle de légalité le 19 octobre 2026
Publié le 19 octobre 2026

s'appuient sur le matériel acquis grâce au soutien de la Fondation Orange, qui a permis de doter les aires d'accueil de tablettes numériques mutualisables lors des ateliers.



Tout au long de l'année, plusieurs cycles d'ateliers ont été proposés, mobilisant des groupes d'enfants de tailles variables selon les périodes de présence sur l'aire. Les activités ont porté sur des supports diversifiés, tels que la création de vidéos, de courts métrages en stop motion, de journaux télévisés ou encore des ateliers de sensibilisation aux fake news et au harcèlement. Ces formats ont permis d'aborder à la fois des compétences techniques, comme la prise d'images, le montage ou l'enregistrement sonore, et des compétences transversales telles que l'expression orale, la lecture, l'écriture et le travail en groupe.

Face à l'hétérogénéité des niveaux et aux difficultés rencontrées par certains enfants, notamment en lecture et en écriture, l'intervenant a régulièrement adapté les contenus et les modalités d'animation. Les groupes ont parfois été réajustés en cours de séance afin de favoriser l'implication des enfants les plus investis et de permettre à chacun de participer activement à la réalisation des projets proposés. Malgré des débuts parfois agités, les ateliers ont souvent abouti à des productions valorisantes, renforçant l'estime de soi des participants.

Ces ateliers numériques constituent un levier important pour familiariser les enfants avec les outils numériques, tout en consolidant des apprentissages fondamentaux. Ils participent également à l'ouverture culturelle des enfants et à leur sensibilisation aux usages responsables du numérique, dans un cadre sécurisant et adapté à leurs besoins.

<u>Animations découverte de l'environnement et les activités scientifiques</u>

→ **Les Petits débrouillards**



En 2025, nous avons poursuivi la mise en place d'ateliers scientifiques ludiques et éducatifs en partenariat avec Les p'tits débrouillards, permettant aux enfants de découvrir différents domaines scientifiques tout en développant leur curiosité et leur capacité d'observation.
Plusieurs ateliers ont été proposés autour de thématiques variées. En février, un atelier a permis aux enfants d'explorer l'univers de l'espace à travers un jeu de réflexion imaginatif, les amenant à se questionner sur les objets les plus utiles s'ils se retrouvaient sur la Lune. Cette séance a également été complétée par des activités autour des émotions et des expressions faciales, favorisant l'expression de soi et l'observation des autres. Les plus jeunes participants ont pu s'intégrer à leur rythme grâce à des activités adaptées comme le coloriage, permettant à chacun de trouver sa place dans l'atelier.
Un second atelier, également organisé en février, a proposé une approche sensorielle avec des activités autour de l'odorat et du toucher. Les enfants ont été invités à deviner différentes matières à l'aide de ballons de baudruche, puis à créer eux-mêmes leur propre objet sensoriel, renforçant ainsi la manipulation et l'expérimentation.
Au mois d'avril, un atelier scientifique en extérieur a rencontré un vif succès. Les enfants ont pu observer des phénomènes chimiques étonnants, notamment autour de l'encre invisible et des changements de couleur à partir d'une infusion de chou rouge, illustrant de manière concrète les réactions chimiques. Le format en extérieur a favorisé la circulation libre des enfants entre les expériences, limitant les perturbations et permettant à chacun de s'impliquer selon son rythme et son intérêt. La présence de parents, invités à participer et à observer, a enrichi l'atelier et renforcé le lien entre les familles et les actions proposées.
Ces ateliers ont, une nouvelle fois, suscité beaucoup d'intérêt et de curiosité chez les enfants. Les intervenants ont su s'adapter aux différents âges et niveaux de compréhension grâce à un vocabulaire accessible, à la

Reçu au Contrôle de légalité le 19 octobre 2026
Publié le 19 octobre 2026

reformulation et à des activités flexibles. L'année 2025 confirme ainsi la pertinence des actions menées avec Les p'tits débrouillards, notamment à travers des ateliers expérientiels, participatifs et ouverts aux familles.

Ces ateliers ont été très bien reçu et les enfants nous ont fait des retours très positifs. Ils sont fiers de savoir qu'ils peuvent aider dans des situations d'urgence.

→ **Médiation animale avec AMEA**



Des séances de médiation animale ont été organisées en partenariat avec l'association AMEA, offrant aux enfants un temps de rencontre privilégié avec différents animaux (coqs, cochons d'inde, rat, serpent). Ces interventions ont permis de travailler le calme, l'écoute et le respect du vivant, tout en favorisant la gestion des émotions.
Lors des séances, les enfants ont découvert une grande diversité d'animaux et se sont approchés progressivement, parfois avec appréhension au départ. L'excitation et les peurs initiales se sont peu à peu apaisées grâce à l'accompagnement des intervenants, permettant aux enfants de se canaliser et d'interagir avec bienveillance, notamment à travers des temps de brossage et de soin.
La médiation animale a suscité un fort engouement et a favorisé la participation d'un large public, incluant des enfants habituellement moins présents ainsi que des parents. Ces moments ont été vécus comme des temps très positifs, renforçant le lien social, la confiance et le plaisir d'être ensemble autour d'une expérience apaisante et valorisante.

Reçu au Contrôle de légalité le 19 octobre 2026
Publié le 19 octobre 2026

5. Activités de loisirs

Les animations s'organisent les mercredis et tous les après-midis des vacances scolaires. Elles sont très attendues et suivies avec assiduité par les enfants.
La mise en place d'activités sur l'Aire d'Accueil La Malle est en grande partie prise en charge par les partenaires extérieurs et par le TSA depuis sa prise de poste.

Les animations de loisirs ont toutes une visée éducative. Elles nous permettent de valoriser les enfants, de parler de scolarisation, de porter un autre regard sur eux. La relation qui se noue facilite les contacts et l'écoute dont peut avoir besoin le gestionnaire de site dans les situations de gestion locative (incivilités, dégradations sur le site).

Bilan des actions de loisirs en 2025

Du 01/01 au 31/12	2022	2023	2024	2025
Personnes (enfants) en ateliers, loisirs et créativité	290	**106**	**111**	**168**
Personnes en formation et promotion familiale (cuisine, couture…)	74	**40**	**28**	**19**

Les enfants âgés de 6-11 ans adhérents facilement à nos activités. **Nos partenaires observent que globalement, les enfants sont impliqués et investis.** Les enfants ont une certaine aisance pour les activités manuelles par rapport à d'autres enfants. Ils notent cependant des comportements plus difficiles lorsque les enfants ne sont pas scolarisés : acceptation de l'autorité, difficultés de concentration…
Nos partenaires habituels observent une évolution positive du comportement de certains enfants.
En effet, le travail éducatif mené dans le temps (régularité des interventions) permet à ses enfants souvent déscolarisés d'acquérir des aptitudes éducatives essentielles pour leur développement.

Lorsque nous accueillons un grand nombre d'enfants, nous constituons des groupes d'âge. En effet les enfants n'ont pas les mêmes besoins et intérêts. Ces groupes facilitent également la gestion des séances en évitant par exemple les conflits et en permettant aux plus jeunes de faire sans être « empêcher » par un ainé.

Animations loisirs et sport

Les enfants montrent un véritable attrait quant aux activités qui leurs sont proposées. Ils sont particulièrement intéressés par les activités manuelles : poterie, peinture.

→ **Activités manuelles**

Ateliers avec Arts Sonores.



L'intervenante d'Arts Sonores est restée un partenaire très identifié et toujours très attendu par les enfants. Les ateliers proposés ont alterné entre pratiques artistiques autour de la matière et découvertes musicales, permettant aux enfants d'explorer différentes formes d'expression. Dès le mois de février, deux journées consécutives ont été consacrées au travail de l'argile. Initialement pensée autour de la confection d'une tasse, l'activité a évolué au fil des échanges vers la création de caravanes et de hérissons. Les enfants se sont montrés très intéressés et particulièrement concentrés sur leurs réalisations. La seconde séance a permis de peindre les œuvres réalisées la veille et de poursuivre le travail de la poterie pour ceux qui le souhaitaient. L'intervenante a également présenté l'utilisation du tour de potier, offrant à certains enfants la possibilité de réaliser un petit bol supplémentaire. Ces ateliers, très appréciés, ont su capter durablement l'attention des participants.

Reçu au Contrôle de légalité le 19 octobre 2026
Publié le 19 octobre 2026

Au mois d'avril, un travail plus sculptural a été proposé avec la création de bustes en argile. Malgré un début de séance agité, les enfants, majoritairement âgés de 11 ans et plus, se sont progressivement investis dans l'activité et ont produit des réalisations de grande qualité. La séance suivante a été consacrée à la peinture des bustes pour les enfants présents lors de la première rencontre, tandis que les autres ont réalisé des lapins en argile. Le groupe, plus important, a nécessité une organisation en deux sous-groupes afin de maintenir un cadre propice à la création.
En juillet, les ateliers ont pris une orientation musicale avec un travail autour de l'enregistrement, de la composition de paroles et de la mise en musique. Ces séances ont permis aux enfants de découvrir le processus de création musicale, de s'exprimer à travers les mots et les sons, et de participer activement à une production collective. Malgré une participation plus restreinte sur certaines journées, les enfants présents se sont montrés impliqués et intéressés par cette approche, confirmant une nouvelle fois l'attrait de ces ateliers et leur capacité à mobiliser les enfants autour de projets créatifs et valorisants.

Ateliers avec Nanou Puppo :



En 2025, les ateliers d'arts plastiques animés par Nanou Puppo ont continué à rencontrer un réel intérêt auprès des enfants accueillis, avec une participation variable selon les périodes, allant d'une petite demi-douzaine d'enfants à des groupes plus conséquents d'une douzaine de participants. Dès le mois de janvier, les enfants ont été invités à créer des boîtes à messages, un support à la fois créatif et symbolique leur permettant d'exprimer leurs émotions et de penser à l'autre. Cette activité a été reprise et approfondie en mars, avec la décoration de boîtes personnalisées contenant un message écrit à destination d'une personne de leur choix. Les séances ont été organisées en petits groupes, puis avec les plus grands, favorisant l'échange, l'attention et l'expression personnelle.
Au mois d'avril, un travail autour du volume et de la matière a été proposé avec la confection de masques en plâtre. Cette activité, menée dans une atmosphère particulièrement calme, a permis aux enfants de se montrer très attentifs et appliqués, aboutissant à des productions de grande qualité. La séance suivante a été consacrée à la mise en couleur et à la customisation des masques. Le groupe, plus important, a été divisé en deux afin de permettre un accompagnement adapté, ce qui a favorisé l'implication de chacun et donné lieu, une nouvelle fois, à des réalisations riches et très abouties. Les mois de mai et de juin ont été placés sous le signe de la peinture et de l'expérimentation artistique, avec des ateliers d'aquarelle, puis d'aquarelle associée au collage. Ces séances ont permis aux enfants de découvrir de nouvelles techniques, de travailler les couleurs, les textures et les assemblages, tout en laissant une grande place à l'imaginaire et à la créativité. Comme les années précédentes, l'intervenante a pu observer une forte implication des enfants, une grande créativité et un réel plaisir à participer aux activités proposées, confirmant l'importance de ces ateliers comme espace d'expression, de valorisation et de découverte artistique.

Ateliers avec Ciné pocket :

En 2025, un atelier d'animation en stop-motion a été proposé en partenariat avec Ciné Pocket. Cette intervention a permis aux enfants de s'initier aux bases de l'éducation à l'image et de la création audiovisuelle à travers la réalisation d'une animation image par image. L'atelier a favorisé l'imaginaire, la coopération et la découverte des outils numériques, tout en valorisant l'expression créative des participants. Malgré une seule séance organisée au cours de l'année, les enfants se sont montrés intéressés et impliqués dans le processus de création, prenant plaisir à comprendre les différentes étapes nécessaires à la réalisation d'un court film animé.

Reçu au Contrôle de légalité le 19 octobre 2026
Publié le 19 octobre 2026

→ **Ateliers sportifs**



Ateliers EDUC'SPORTS 13 :

Comme chaque année, nous avons fait appel à notre partenaire **Educ sport 13 pour les animations sportives.**

Notre partenaire intervient sur les quatre aires d'accueil et observe qu'il retrouve certains enfants d'un site à l'autre.

Les enfants participent activement aux ateliers.

Ils commencent à bien connaitre les intervenants qui notent une bonne évolution du comportement des enfants (respect des consignes et des règles de vie en groupe pour le bon déroulement de l'atelier…).

Atelier avec Wellinton Da Silva :



M. Da Silva intervient sur les quatre aires d'accueil et propose **de l'initiation à la capoeira et à la boxe** depuis plusieurs années maintenant.

Les enfants participent massivement à ces interventions.

En plus de proposer une activité physique, ces interventions permettent d'ouvrir le dialogue avec les adolescents présents sur l'aire et permettent ainsi de travailler sur des valeurs telles que le respect et le vivre ensemble.

Animations de promotion familiale

→ Ateliers crêpes

En 2025, des temps conviviaux autour de la cuisine et de moments festifs ont été proposés afin de renforcer le lien entre les enfants et les adolescents de l'aire d'accueil. Un atelier crêpes a notamment été organisé au début des vacances de printemps avec un petit groupe d'adolescents, leur permettant de s'impliquer activement dans une activité destinée à l'ensemble des enfants. Les jeunes ont fait preuve d'un grand sens des responsabilités, tant dans la préparation que dans le rangement, et ont veillé au bon déroulement du moment partagé en distribuant les crêpes et les boissons avec attention. Cet atelier a été vécu comme un temps très positif, valorisant les adolescents et favorisant leur rôle de référents auprès des plus jeunes.



Reçu au Contrôle de légalité le 19 octobre 2026
Publié le 19 octobre 2026

→ Pâques



À l'occasion des fêtes de Pâques, un temps festif a également été organisé pour l'ensemble des enfants de l'aire. Différentes activités adaptées aux âges ont permis de favoriser la coopération, la réflexion et le jeu, avant de conclure par un moment collectif de recherche des œufs en chocolat. Cette animation a rassemblé de nombreux enfants et a été vécue comme un moment de partage et de convivialité, renforçant la dynamique collective et le plaisir d'être ensemble.

→ Festival art lyrique

Dans le cadre de notre partenariat avec le Festival d'art lyrique d'Aix-en-Provence, nous avons organisé sur notre site de La Malle un temps fort intitulé « Découverte du chant lyrique ».

À cette occasion, de jeunes artistes issus de l'Académie d'Aix-en-Provence ont proposé un récital qui a rassemblé de nombreuses familles. Ce moment musical a permis au public de découvrir l'univers de l'opéra et de soutenir de jeunes talents en formation.

À l'issue de la représentation, un apéritif convivial a été offert par Vivacité, favorisant les échanges entre les artistes et les participants.

→ **Activités autour de la musique (danse et instruments) :**

Atelier avec Bousmaha :



En 2025, des ateliers de danse du sabre ont été proposés avec Bousmaha, offrant aux enfants une approche à la fois corporelle, ludique et expressive. Les séances ont débuté par des activités de présentation et des jeux visant à favoriser la concentration, l'attention et l'appropriation de l'espace. Les enfants ont ensuite été initiés progressivement à la danse du bâton à travers des exercices individuels et collectifs, en duo ou en petits groupes, permettant de travailler l'équilibre, la coordination et la confiance en soi.

Les ateliers ont également intégré des jeux sensoriels, des mimes autour des émotions et des temps de création graphique lorsque l'attention des plus jeunes diminuait, afin de respecter le rythme de chacun. La diversité des âges a été prise en compte par une adaptation des propositions, permettant à tous les participants de s'impliquer activement. Ces temps de danse ont suscité l'intérêt des enfants et favorisé l'expression corporelle, la coopération et le plaisir de pratiquer ensemble une activité artistique

Reçu au Contrôle de légalité le 19 octobre 2026
Publié le 19 octobre 2026

Atelier avec Amuzik :



En 2025, des ateliers de création d'instruments de musique ont été menés avec l'association Amuzik et l'animateur Djib, permettant aux enfants de découvrir la musique à travers la fabrication et la pratique d'instruments réalisés à partir de matériaux recyclés. Ces ateliers ont favorisé la créativité, la concentration et l'écoute, tout en sensibilisant les participants au réemploi des déchets.

Au printemps, des ateliers répartis sur plusieurs jours ont permis aux enfants de fabriquer différents instruments, notamment des maracas à partir de capsules de café, avant de les utiliser collectivement lors de temps musicaux en orchestre ou en fanfare. Les plus âgés ont pu s'engager dans des créations plus techniques, demandant davantage de précision et d'attention, ce qui a suscité un fort investissement et une grande satisfaction de leur part. Des temps conviviaux ont également été intégrés afin de valoriser le travail réalisé et de clôturer les ateliers dans un esprit de partage.

À l'automne, un cycle de plusieurs jours a permis aux enfants de concevoir leurs propres instruments à partir de matériaux de récupération et de les utiliser lors de jeux rythmiques collectifs. La découverte d'instruments recyclés d'origine brésilienne a enrichi l'expérience, en offrant une ouverture culturelle et musicale. Ces ateliers ont rencontré un vif succès auprès des enfants, qui ont pris plaisir à créer, expérimenter et jouer ensemble.

Les constats qui ont émergé suites aux actions mises en place en 2025

→ **Au niveau de l'axe santé prévention :**

Nous notons une **bonne participation aux actions de prévention santé sur ce site**. Les publics sont réceptifs.
Il sera nécessaire de développer des actions de prévention en direction des femmes sur des thématiques telles que : la grossesse, la prévention du cancer.

→ **> Au niveau de l'axe accès à la culture et aux loisirs :**

Les animations sont toujours très prisées des enfants. Ils savent que tous les mercredis et durant les vacances scolaires des animations sont proposées.

→ **Au niveau de l'axe scolarisation :**

La déscolarisation des enfants du voyage reste un problème récurrent. Et lorsque les enfants sont inscrits, l'assiduité **n'est pas satisfaisante**.

→ **Au niveau de l'axe accompagnement social et administratif**

Les familles qui fréquentent ce site sont visiblement moins autonomes. La dématérialisation des démarches administratives accentue les difficultés. On note que certains usagers méconnaissent les aides auxquelles ils peuvent prétendre et qu'ils n'ont pas confiance dans les administrations. Le TSA remarque que les rendez-vous pris sont rarement honorés.
Nous avons pu observer également peu de cohésion sociale, entre les différents groupes « roms » et « voyageurs » qui fréquentent ce site. Cela impacte la participation des adultes à nos activités, car ils ne se mélangent pas.

Reçu au Contrôle de légalité le 19 octobre 2026
Publié le 19 octobre 2026

❖ **Les propositions/perspectives 2026**

Santé / Prévention	> Poursuite du partenariat avec les structures sanitaires : IFSI, fac de médecine > Sensibilisation aux spécificités du public GDV auprès des professionnels du champ social et médico-social. >SST : Poursuivre les ateliers autour des gestes de premiers secours. > Développer des ateliers nutrition/ sport. Et un parcours sport santé en extérieur >Développer des actions de prévention et informations en direction des femmes (suivi des grossesses cancer du sein…).
Scolarisation/ lutte contre l'illettrisme	> Développer les actions de soutien scolaire pour les jeunes inscrits au CNED. >Renforcer la médiation sur le terrain en direction des parents pour favoriser la scolarisation. > Poursuivre notre travail avec l'Education Nationale et le CASNAV. >Développer les actions contribuant à l'épanouissement des parents et des enfants et accompagner les parents dans leur rôle éducatif. > Intervenir avec le CASNAV au sein de l'INSPE pour parler des EFIV et poursuivre notre recherche d'étudiants en l'étendant aux étudiants en master FLE.
Accompagnement social /insertion professionnelle	> Accompagner vers plus d'autonomie numérique : mise à disposition des tablettes et aide via les tutos « accompagnement aux démarches numériques » développés par l'équipe sociale. > Développer des ateliers code de la route et sécurité routière.

Reçu au Contrôle de légalité le 19 octobre 2026
Publié le 19 octobre 2026

Animations 2025

ACTIVITES LOISIRS, EXPRESSION ARTISTIQUE ET MANUELLES	DATES	NOMBRE DE PARTICIPANTS
Activités TSA : activités périscolaires, jeux extérieurs et intérieurs ; jeux de société, activités manuelles, activités artistique, accueil adolescents…	Janvier à décembre	30 participants
Nanou Puppo : activités manuelles	Janvier à Juillet	65 participants
Arts sonores : découverte musicale	Février à Juillet	48 participants
Wellinton Da Silva : Activité Boxe	Avril	9 participants
Educ Sport 13 : activités sportives	Février	10 participants
Pocket film	Juin	6 participants
PROMOTION FAMILIALE		
Goûter crêpes	Avril	4 participants
Pâques	Avril	15 enfants
Festival Art lyrique	Juin	25 participants
ATELIERS DECOUVERTE SCIENCES /ENVIRONNEMENT		
AMEA Médiation animale	Février à Mars	35 participants
Les petits débrouillards	Février à Juin	37 participants
AMUZIK : Atelier création d'instruments de musique	Avril à Octobre	66 participants
Image clé : atelier informatique	Avril à Octobre	80 participants
ATELIERS PREVENTION / SANTE		
Etudiants odontologie : Prévention bucco-dentaire	Janvier à Avril	16 participants
Etudiants infirmiers : prévention alimentation et activité physique	Avril et Novembre	26 participants
Forum santé	Avril	26 participants
ATELIERS CULTURELS LUDIQUES ET /OU CREATIVITE		
En route pour les histoires : Enseignes des Contes	Février à Juin	39 participants
Musée Granet	Janvier	5 participants
Elodie Perraud : atelier d'écriture	Février à Décembre	85 participants
Danse du sabre avec Bousmaha	Février à Octobre	34 participants

Reçu au Contrôle de légalité le 19 octobre 2026
Publié le 19 octobre 2026

La démarche du TRI SELECTIF et gestion des ENCOMBRANTS engagée ***ANNEXE 01***

Le tri sélectif et un espace de collecte des encombrants sont mis en place sur tous les sites

De plus, une plaquette d'information et de sensibilisation a été réalisée à l'attention des voyageurs, ainsi qu'une attestation d'accès en déchetterie.
Nous pouvons noter un réel succès de ce nouveau fonctionnement.

La démarche PREVENTION CANINE engagée ***ANNEXE 02***

Suite au travail mené en février 2012 avec la Société Protectrice des Animaux, une plaquette d'informations et de prévention canine a été élaborée. Elle est remise et expliquée à chaque voyageur arrivant en possession d'un animal.

IV. COMPTE RENDU TECHNIQUE ET FINANCIER COMPORTANT LES INFORMATIONS UTILES RELATIVES À L'ÉXECUTION DU SERVICE

A. Tarification

1. Le droit d'usage

Coût journalier : 3,30 € par jour par place famille (1 ou 2 caravanes)

- Eau : 3,60 € le m3 (A prix coûtant)
- Electricité : 0,30 € le KWh (A prix coûtant) à compter du **1er août 2025 0.25 € le KWh**
- Dépôt de garantie : 100€
- Droit ouverture des fluides : 30€

Prestations dispensées à titre payant

- Télécopies	1,00 € la feuille
- Photocopies	0,30 € la feuille
- Timbres-poste	A la valeur faciale

2. Perception du droit

Concernant la perception du droit d'usage, le paiement hebdomadaire est adapté à la réalité économique et aux modes de vie des familles.

Du 01/06 au 31/12	2022	2023	2024	**2025**
Nombre de journées caravanes	6969	5 390	6 967	**7 942**
Droits d'usage encaissés (fluides compris)	61 988 €	58 537 €	78 525 €	**90 928 €**
Impayés	1 796	310 €	0 €	**0 €**

Commentaires :
Le système de prépaiement, nous permet d'avoir un suivi en temps réel des consommations et une meilleure maîtrise des redevances. Nous avons eu 1 dépassement de temps de séjour pour raison médicale.
Les droits d'usage ont augmenté au regard de l'augmentation du taux d'occupation sur l'année 2024.

Reçu au Contrôle de légalité le 19 octobre 2026
Publié le 19 octobre 2026

3. Tarification cantine scolaire et services rendus

Le tarif appliqué aux enfants du voyage de l'Aire de la Malle est celui appliqué aux enfants de la commune soit de 3.00 euros.



4. Consommations et coûts des fluides

Du 01/01 au 31/12	2022	2023	2024	**2025**
Taux d'occupation	64%	49%	63%	**73%**

EAU	2022	2023	2024	**2025**	**Evolution %**
Consommation en m3	4 403	2 650	3 553	**4 335**	**22**
Coût total en €	11 741	10 182	13 124	**14 853**	**13**

ELECTRICITE	2022	2023	2024	**2025**	**Evolution %**
Consommation en kWh	216 060	126 208	172 574	**205 462**	**19**
Coût total en €	37 050	43 701	56 089	**48 032**	**-14**

TELEPHONIE (fixe, mobile et internet)	2022	2023	2024	**2025**	**Evolution %**
Coût total en €	3 697	3 678	5 174	**4 608**	**-11**

A COMPTER DU 1ER AOUT 2025, LE KWH EST PASSÉ DE 0.30 CTS A 0.25 CTS.

Reçu au Contrôle de légalité le 19 octobre 2026
Publié le 19 octobre 2026

B. Les subventions et participation

Du 01/01 au 31/12	2022	2023	2024	2025	Evolution %
Subventions	**75 611**	**67 611**	**75 384**	**80 388**	**7**
DDETS - Aide à la Gestion des Aires d'Accueil	75 611	67 611	75 384	**80 388**	**7**
Participation Métropole AMP	**111 565**	**113 796**	**116 072**	**115 667**	**0**

Commentaires :

Dans le cadre du financement par l'Etat (décret du 29 juin 2001) à l'action « Aide à la Gestion locative des Aires d'Accueil » (AGAA) des gens du voyage, nous sollicitions chaque année, un renouvellement de subvention de fonctionnement sous forme d'Allocation pour le Logement Temporaire (ALT2), auprès de la DDETS. Le décret du 9 mars 2018 indique une part fixe de 56,50 € par place caravanes et par mois et une part variable de 75,95 € par place caravanes en occupation réelle.

Reçu au Contrôle de légalité le 19 octobre 2026
Publié le 19 octobre 2026

Rappel de faits de l'année 2025

Janvier :

- Visite du musée Granet à Aix-en-Provence avec 5 enfants.
- Première activité de l'année avec Nanou Puppo proposant toujours de belles idées pour stimuler l'imaginaire des enfants.

Février

- Début de l'intervention des étudiants bucco-dentaire de la Timone en proposant des dépistages aux familles.
- Début des interventions de la lutte contre l'illettrisme avec Monique « Enseigne des contes » et Elodie Perraud, écrivaine jeunesse.
- Reprise des activités de nos différents partenaires de 2024 : images clés, les petits débrouillards, Iris de l'association « Ateliers arts sonores ».
- Nouvelle activité avec Bousmaha qui propose de la danse du sabre.
- Médiation animale avec AMEA.







Reçu au Contrôle de légalité le 19 octobre 2026
Publié le 19 octobre 2026

Mars :

- Des séances de médiation animale ont été organisées en partenariat avec l'association AMEA, offrant aux enfants un temps de rencontre privilégié avec différents animaux (coqs, cochons d'inde, rat, serpent). Cet atelier rencontre toujours un énorme succès auprès des enfants et de leurs parents.
-





-

Avril :

- Forum Santé : Dans le cadre du schéma d'accueil départemental des Gens du Voyage.
- Mise en œuvre des actions proposées par les étudiantes infirmières à la suite de la collecte de données réalisée en octobre 2024.
- Début d'activité avec Djib de l'association Amuzik : les enfants sont ravis de pouvoir fabriquer leurs propres instruments de musique avec des déchets et ensuite pouvoir en jouer devant leurs parents.
- Intervention de notre partenaire Educ'Sport 13.
- Nous fêtons Pâques avec les enfants du site : Chasse aux œufs et Quizz Spécial Pâques avec les enfants.







Reçu au Contrôle de légalité le 19 octobre 2026
Publié le 19 octobre 2026

Mai :

- Lors de la journée du 22 mai le mistral a été particulièrement fort, 2 gros arbres du terrain voisin (actuellement en chantier) sont tombés sur notre voie d'accès bloquant la route. Avec l'aide des usagers nous avons tronçonné des branches afin de permettre le passage des véhicules. La police municipale de Bouc Bel Air a été prévenue. Elle a pu contacter le responsable du chantier pour qu'il puisse organiser l'évacuation des arbres. Un arbre supplémentaire sera également abattu par mesure de sécurité.



Juin :

- Reprise d'activité avec un ancien partenaire Ciné Pocket proposant des animations en stop-motion (dessin et prise d'image).
- Dans le cadre de notre partenariat avec le festival d'art lyrique d'Aix en Provence « Découverte du chant lyrique », de jeunes artistes de l'académie d'Aix, sont venus donner un récital sur notre site de La Malle. De nombreuses familles sont venues écouter les chanteurs. A la fin du récital, un apéritif à été offert par Vivacité.



Reçu au Contrôle de légalité le 19 octobre 2026
Publié le 19 octobre 2026

Juillet :

- Le 18 juillet 2025, un incendie s'est déclaré à proximité de l'aire d'accueil, au niveau du rond-point de Pin Porte Rouge. Le site a été menacé par l'incendie. Fort heureusement le feu a été rapidement maitrisé par les pompiers.
- Le 25 juillet 2025, nous inaugurons le « City Foot » avec les enfants, après l'effort, vient le réconfort avec des rafraîchissements et un goûter.
- Le 28 juillet 2025, second incendie sur Septème les Vallons. Les fumées ont fortement incommodé les usagers. Les familles ont eu très peur, même si le site n'était pas menacé.









Reçu au Contrôle de légalité le 19 octobre 2026
Publié le 19 octobre 2026

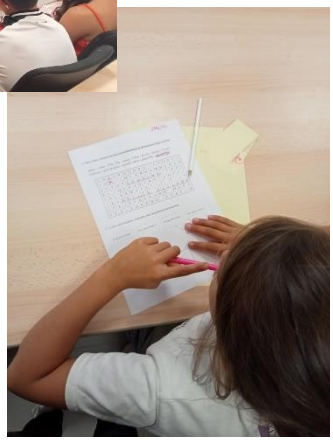
Septembre :

- Préparons la rentrée des classes, mobilisation de l'équipe, orientation vers les services municipaux

Octobre :

- Atelier écriture avec Elodie Perraud, écrivaine jeunesse.
- Atelier lutte contre l'illettrisme avec Monique « Enseigne des contes »





Novembre :

- La nouvelle promotion d'étudiantes infirmières est venue proposer des activités aux familles afin de récolter des données pour les actions à mettre en place en avril prochain.

Décembre :

- Distribution des chocolats de Noël qui sont toujours autant appréciés par les enfants.
- Réunion technique sur site avec les services de Vivacité et de la métropole.



Reçu au Contrôle de légalité le 19 octobre 2026
Publié le 19 octobre 2026

V. CONCLUSION

VIVACITE intervient depuis de nombreuses années comme un opérateur reconnu dans la gestion sociale et l'animation des Aires d'Accueil des Gens du Voyage. Sa légitimité repose sur une expertise éprouvée auprès de publics confrontés à des problématiques sociales complexes, fortement liées aux dynamiques territoriales dans lesquelles ils s'inscrivent. Sur chaque commune, le travail de VIVACITÉ dépasse la simple gestion technique : il s'agit d'apporter des réponses sociales adaptées, en s'appuyant sur une connaissance fine du mode de vie des voyageurs, de leurs besoins spécifiques et des enjeux propres aux territoires qu'ils traversent ou dans lesquels ils se fixent temporairement.

Malgré la hausse des tarifs de l'énergie en 2024 et une baisse du taux d'occupation, l'année 2025 a vu la fréquentation de l'aire évoluer positivement même si le nombre d'usagers accueilli a baissé considérablement en lien avec un allongement de la durée moyenne des séjours, cela traduit un besoin d'ancrage sur un territoire et c'est la tendance que nous observons de manière générale sur toutes nos aires d'accueil en gestion déléguée.

Les voyageurs et notamment les plus fidèles circulent entre nos aires qui offrent un certain confort (sanitaires privatifs, espace cuisine, aires de jeux pour enfants, boulodrome…) et un ensemble de services ainsi que des animations en direction des publics de tous âges, nos équipes facilitent la scolarisation des enfants et proposent un accompagnement dans les démarches administratives et d'accès aux droits.

VIVACITÉ s'est attachée durant l'année 2025 à :

- Gérer et à apporter une réponse à des problèmes techniques appuyée par Aix-Marseille Provence Métropole,
- Apporter des réponses aux besoins de la population concernée, en termes d'accès ou de maintien aux droits,
- Maintenir une qualité de service,
- Pérenniser le partenariat avec les écoles du secteur et les communes afin de permettre un meilleur accueil des publics et ainsi favoriser la scolarisation des enfants des aires d'accueil.

VIVACITÉ a ainsi :

- Permis d'accueillir les gens du voyage en répondant à ses obligations de délégataire
- Trouvé des modalités de fonctionnement et renforcé les rapports avec les équipes de la métropole pour le suivi global de cet équipement (visite de suivi, rencontres techniques, conseils…)

Ainsi, sur l'ensemble des Aires d'Accueil relevant de la DSP, il s'agit :

- de favoriser un climat serein et dynamique, propice à la cohésion sociale et au respect du cadre collectif ;
- de mobiliser l'ensemble des partenaires susceptibles de contribuer aux actions socio-éducatives, culturelles, sportives ou de prévention, et d'en assurer la mise en œuvre opérationnelle ;
- de participer à l'insertion sociale et professionnelle des familles en créant les conditions d'un véritable accès au droit commun.

Vivacité souhaite apporter son savoir-faire et ses compétences reconnues dans la gestion des aires d'accueil, en étant particulièrement attentif à la qualité et l'entretien des équipements qui ont nécessité un investissement important de la part de la métropole AMP. Aussi, Vivacité continue à être particulièrement attentive à la mise en œuvre des deux principes fondateurs du service public, à savoir la continuité du service et l'égalité des usagers devant ce service.

Reçu au Contrôle de légalité le 19 octobre 2026
Publié le 19 octobre 2026

VI. ANNEXES

ANNEXES

1) Projet développement durable « Les écogestes » **p 57**

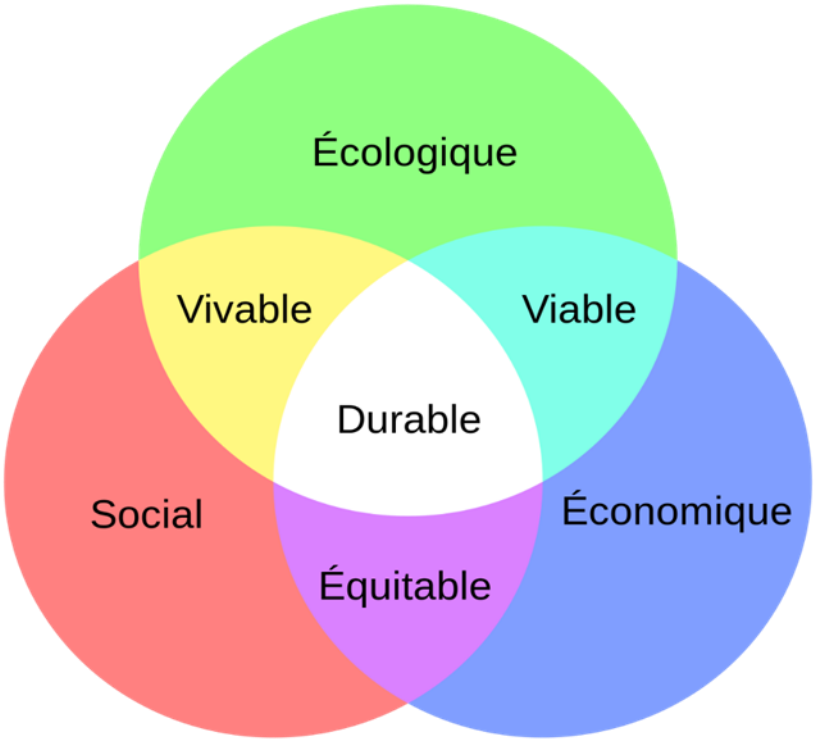
2) Plaquette « Les animaux sur les aires d'accueil » **p 60**

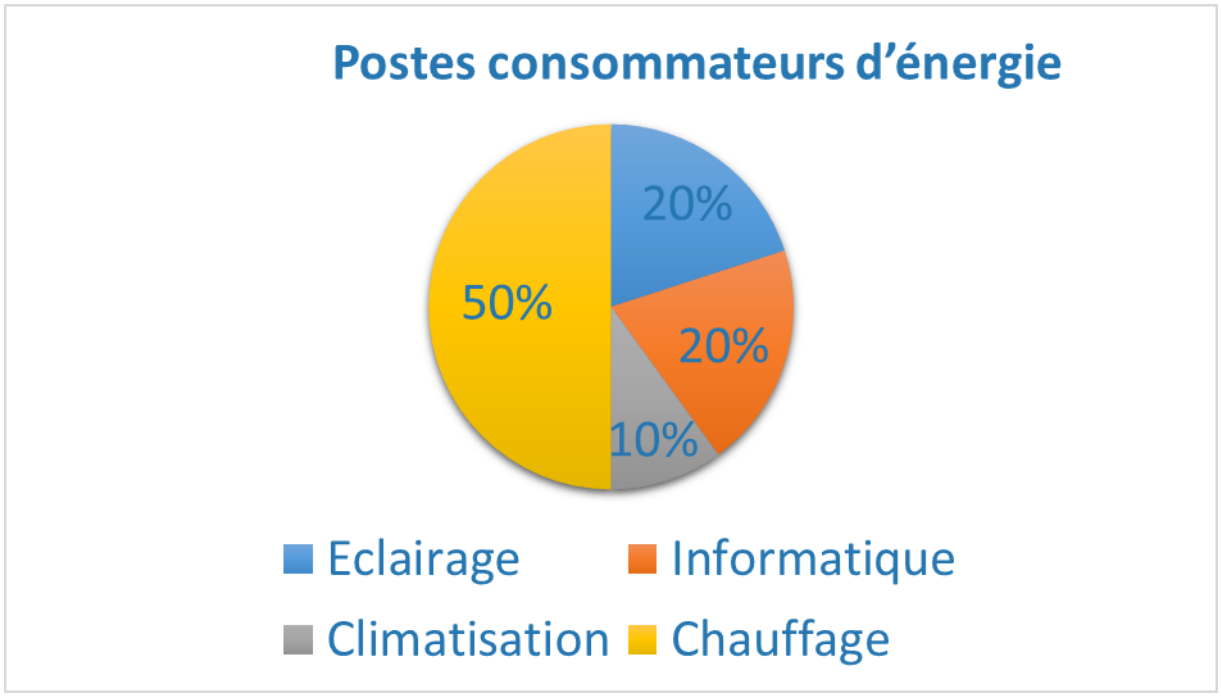
3) Album photos **P 62**

Reçu au Contrôle de légalité le 19 octobre 2026
Publié le 19 octobre 2026

Plaquette développement durable « Les éco-gestes » Annexe 01

Reçu au Contrôle de légalité le 19 octobre 2026
Publié le 19 octobre 2026





Reçu au Contrôle de légalité le 19 octobre 2026
Publié le 19 octobre 2026

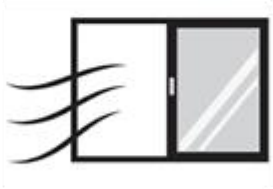
Les éco-gestes :

Aérer 5 à 10 minutes tous les jours

La température **moyenne maximale** doit être de 19 °C

Baisser ou éteindre le chauffage selon la durée de l'absence

Éteindre ou débrancher les appareils en veille
Remplacer les néons par des LED







1°C de plus en été représente en moyenne 10% d'économie sur le rafraichissement

Reçu au Contrôle de légalité le 19 octobre 2026
Publié le 19 octobre 2026

Plaquette « Les animaux sur les aires d'accueil » Annexe 02

Les animaux sur les aires d'accueil

Conformément à l'Art 15 du Règlement intérieur qui vous a été remis à votre entrée, vous trouverez quelques règles complémentaires à respecter :

I. Vous devez présenter au gestionnaire de l'aire d'accueil des gens du voyage :

❶. Carte d'identification de l'animal avec 2 possibilités :

Puce électronique ou Tatouage





❷. Un délai de 3 jours vous est accordé pour vous mettre en conformité avec l'arrêté ministériel du 25 Octobre 1982 relatif à la détention des animaux, ainsi que l'article L 212-10 du Code Rural qui rend obligatoire l'identification de tout animal de plus de 4 mois.

Tout chien de 1ère catégorie est interdit sur le site!



❸. Le carnet de santé doit être à jour des vaccins :

- carré hépatique
- leptospirose
- parvovirose

➢ **Premier vaccin à 3 mois en 2 injections par intervalle de 2 mois puis un rappel annuel.**





Attention : Sans ces vaccins votre chiot risque de mourir. Il peut également transmettre des maladies à toute votre famille. C'est pour cela qu'il est préférable que vos animaux soient vaccinés.

❹. Dans l'emplacement qu'il vous sera attribué, les animaux devront avoir obligatoirement :

- Une niche règlementaire

→ niche en bois adaptée à la morphologie de l'animal
→ attache règlementaire sur un anneau de fixation (2m50 de long)
→ à proximité de la niche doit se trouver une gamelle d'eau claire et régulièrement changée.

Ne pas se servir d'une caisse de transport comme d'une niche (manque de place et d'isolation).





II. Sevrage des chiots

❶. Les chiots doivent rester auprès de leur mère pendant une période irrévocable de 3 mois.

Sinon risque de comportements pouvant être rencontrés à l'âge adulte :



- caractère agressif
- problème neurologique
- problème de santé grave

❷. Stérilisation conseillée pour le bien-être et la santé de l'animal et pour la tranquillité du propriétaire

pour éviter :

- un chien fugueur
- une meute de mâle autour d'une chienne en chaleur

❸. Tous les combats d'animaux sont strictement interdits (exemple : chien, coq etc.....)



❹. Nous vous rappelons qu'il est formellement interdit de tuer sur l'aire d'accueil et ses abords, tout animal destiné à la consommation alimentaire (article R214-63 du code rural).



III. Intervention des services de protection

Conformément à l'Art 10 du règlement intérieur concernant le respect des règles de vie collecte, la Police municipale et les services de la protection animale sont autorisés à intervenir sur les lieux.

Reçu au Contrôle de légalité le 19 octobre 2026
Publié le 19 octobre 2026

Médiation animale









Reçu au Contrôle de légalité le 19 octobre 2026
Publié le 19 octobre 2026

ATELIER COURT METRAGE





ATELIER SCIENTIFIQUE : LES PETITS DEBROUILLARDS





Reçu au Contrôle de légalité le 19 octobre 2026
Publié le 19 octobre 2026

ATELIERS « EN ROUTE POUR LES HISTOIRES » : ENSEIGNES DES CONTES



PREVENTION ALIMENTATION : ETUDIANTES IFSI





Reçu au Contrôle de légalité le 19 octobre 2026
Publié le 19 octobre 2026

ATELIER MUSICAL : AMUZIC





ACTIVITES D'EXPRESSION : ARTS SONORES





Reçu au Contrôle de légalité le 19 octobre 2026
Publié le 19 octobre 2026